



Cités
ASSOCIATION RÉGIONALE
Jardins
D'ÎLE-DE-FRANCE

REVUE DE PRESSE
JANVIER – AOÛT 2019

Cette revue de presse est un produit à usage interne exclusivement.
Merci de ne pas le diffuser.



SOMMAIRE

ILE-DE-FRANCE

-  « Dugny valorise ses cités-jardins », *Actu.fr Seine-Saint-Denis*, le 1^{er} août 2019
-  « Athis-Mons : l'ancien squat de la Cité de l'Air surveillé de près », *Le Parisien*, le 7 juillet 2019
-  « Le Pèlerin lance un Prix du livre de patrimoine régional », *Le Pèlerin*, le 25 juin 2019
-  « L'alerte des architectes d'Ile-de-France sur le patrimoine », *Batiactu*, le 11 juin 2019
-  « A pied. A l'abri d'une cité-jardin », *Le Parisien*, le 26 juin 2018
-  « *Mon incroyable 93*, Wael Sgaier en voyage en Seine-Saint-Denis », *Toute la culture*, le 31 mai 2019
-  « Livry-Gargan : non, la cité-jardin n'est pas enterrée », *Le Parisien*, le 29 mai 2019
Intitulé également « La cité-jardin va reflleurir » (version papier)
-  « Cités-jardins, l'histoire d'une belle utopie », *Télérama Supplément Sortir* n°3617, du 8 au 14 mai 2019
-  « Un label "patrimoine régional" au secours des Cités Jardins », *Le Parisien*, le 11 mai 2019
-  « Seine-Saint-Denis : à la découverte des cités-jardins », *Le Parisien*, le 10 mai 2018
-  « Balade. Au berceau des cités-jardins », *Le Pèlerin* n°7110, le 7 mars 2019
-  « Expo Cités-jardins à Suresnes », France Bleu [podcast], le jeudi 14 mars 2019
-  « Romainville : à la cité des Mares, c'est la fin d'une époque », *Le Parisien*, le 13 février 2019
-  « Les cités-jardins, un patrimoine menacé ? », *Le Parisien*, le 9 février 2019
-  « Cachan : le stand-up fait venir les quartiers au théâtre », *Le Parisien*, le 31 janvier 2019
-  « Réforme du Grand Paris : Ollier demande à Macron "un acte II de la métropole", *La Tribune*, le 23 janvier 2019
-  « Les cités-jardins, une utopie concrète », *Vallée de la Culture* n°18, hiver 2018-2019
-  « A Vitry, le Moulin-Vert ne veut pas voir disparaître ses pavillons », *Le Parisien*, le 25 décembre 2018

DOSSIER BUTTE ROUGE



« Le ministre de la Culture, prié de classer la Cité-jardin de la Butte Rouge », *Le Moniteur*, le 11 juillet 2019



« La Butte Rouge : d «un grand Paris social au grand Paris immobilier », *Chroniques architecture*, le 21 mai 2019



« Joyau architectural à préserver ou HLM usées à reconstruire ? », *Le Figaro Immobilier* et *AFP*, le 16 avril 2019

Article *AFP*, repris également par *Francetvinfo* sous le titre « A Châtenay-Malabry, la réhabilitation contestée de la Butte Rouge, « joyau » de l'habitat social »



« Pression foncière sur la Butte Rouge », *Le Moniteur*, le 5 avril 2019 [non disponible]



« Cité-jardin de Châtenay-Malabry : les architectes s'opposent aux démolitions », *Le Parisien*, le 4 avril 2019



« Châtenay-Malabry : la rénovation de la Butte-Rouge divise les habitants », *Le Parisien*, le 13 mars 2019



« Jean-Louis Cohen au secours de la cité-jardin de la Butte Rouge », *AMC*, le 14 mars 2019



« Butte-Rouge à Châtenay : l'historien de renom défend une cité "exceptionnelle" », *Le Parisien*, le 13 mars 2019



« Avec Jean-Louis Cohen, pour sauver la Butte-Rouge ! », *Le Moniteur*, le 1^{er} mars 2019



« Butte Rouge : Cités-jardins de Malabry et de Robinson avez-vous donc une âme ? », *Première Heure*, le 15 mars 2019



« La Butte rouge, patrimoine menacé ? », *Le Parisien*, le 11 février 2019

Intitulé également « Les cités-jardins, un patrimoine menacé ? » (version en ligne)

Seine-Saint-Denis. Dugny valorise ses cités-jardins

La ville de Dugny (Seine-Saint-Denis) valorise son patrimoine avec son adhésion, au premier semestre 2019, à l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

🕒 Publié le 1 Août 19 à 12:27



La ville de Dugny (Seine-Saint-Denis) valorise son patrimoine avec son adhésion, au premier semestre 2019, à l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

La ville de **Dugny (Seine-Saint-Denis)** valorise son patrimoine. Au premier semestre 2019, la commune de 10 000 habitants a rejoint l'**association régionale des cités-jardins d'Île-de-France**. Fondée en 2015, l'association a pour but de « *promouvoir, valoriser et préserver les cités-jardins franciliennes* » .

Édifiées principalement dans l'**entre-deux-guerres**, les **cités-jardins** étaient construites par des **organismes d'habitation bon marché**. Le lotissement intègre habitations et voirie intégrés aux espaces verts.

Enjeu de patrimoine

L'adhésion à l'association devrait aider les cités-jardins de Dugny à **résister aux impératifs de renouvellement urbain**.

“ *« Les cités-jardins ne bénéficient que de protections partielles qui parfois se superposent ou bien n'existent pas, créant une confusion et une méconnaissance des dispositifs existants, de leur champ d'application et de possibilités »*, explique l'association.

Pour préserver leur intégrité et assurer leur transmission, l'enjeu réside aujourd'hui dans la **patrimonialisation de ces habitats sociaux**.

Deux cités dans la ville

La ville de Dugny compte deux cités-jardins : **la cité-jardin du Moulin** réalisée par Félix Dumail et la **cité-jardin de l'Eguiller** réalisée par le duo Eugène Gonnot et Georges Albenque.

A deux pas de l'aéroport du Bourget, la cité de l'Eguiller était destinée à accueillir les officiers. Sa construction en 1932-1933 militarise la population de la ville. Les 179 logements sont répartis en 15 immeubles et 14 pavillons. La cité dispose d'une entrée unique, dans l'axe du square.

La cité du Moulin a quant à elle été réalisée après la guerre. Elle ne possède pas de jardins privés. L'architecte a préféré l'organiser autour d'un grand espace vert central et collectif.

Par : Dorine Goth |

[+ Actu Seine-Saint-Denis](#)

[+ Société](#)

[+ Île-de-France](#)

[+ Dugny](#)

Ailleurs sur le web

Achetez vos pièces autos a prix discount

Prix Réduits | Sponsorisé

Les utilisateurs Windows encouragés à faire ceci dès maintenant

Security Savers | Sponsorisé

A lire aussi sur Actu.fr

Yvelines. Accident mortel sur l'A13, le conducteur arrêté à l'hôpital de Mantes-la-Jolie

Ce dimanche 17 février, un habitant de Vernon, dans l'Eure, a perdu la vie dans un accident de la circulation, sur l'autoroute A 13, à la hauteur de Mézières, dans les Yvelines.

Actu.fr

Ailleurs sur le web

Le jeu de simulation de ville qui te fait voyager dans le temps

Athis-Mons : l'ancien squat de la Cité de l'Air surveillé de près

Depuis l'évacuation, mercredi dernier, des 83 familles qui vivaient illégalement dans une cinquantaine de pavillons du quartier, les agents de sécurité sont en faction pour éviter tout retour d'occupants.



Athis-Mons, dimanche 7 juillet 2019. Les portes d'entrées des pavillons ont été barricadées. LP/Nolwenn Cosson

Par **Nolwenn Cosson** (@nolwenncosson)

Le 7 juillet 2019 à 18h09

Des jouets abandonnés traînent devant l'entrée des pavillons. Du linge, encore étendu dans les petits jardins, attend d'être rangé. Quelques poubelles prouvent qu'il y a encore une semaine, la vie battait son plein dans la rue Henri-Gourmelin, en plein cœur de la Cité de l'Air d'Athis-Mons.

[Le 3 juillet dernier](#), une cinquantaine de pavillons appartenant à la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et au bailleur social I3F ont été vidés de leurs occupants. Des familles - 83 recensées -, [en majorité des Syriens, qui ont fui leur pays](#) et ont trouvé refuge, depuis 5 ans, dans ce quartier situé en deux pas des pistes de l'aéroport d'Orly. Une expulsion, ordonnée par la préfecture de l'Essonne qui a mis en application plusieurs décisions de justice rendues en 2015, 2017 et 2018.



Athis-Mons, dimanche 7 juillet 2019. La rue Henri-Gourmelin est interdite à la circulation. Des agents de sécurité, en gilet jaune, surveillent les allées./LP/Nolwenn Cosson

Des agents de sécurité en permanence sur place

Désormais, la seule trace de vie reste les agents de sécurité qui, accompagnés de bergers allemands, font des va-et-vient entre les habitations. Plus loin, des policiers, installés dans une fourgonnette, veillent au grain. La rue, bloquée par des barrières, est interdite aux véhicules comme aux piétons. À chaque passant qui s'attarde, un chien sonne l'alerte en aboyant. « Nous sommes là depuis l'évacuation, indique l'un des agents. Au départ, certains ont tenté de revenir, mais ce n'est pas le cas maintenant. Ils ne reviendront plus. »

Et pour cause : les entrées ont été barricadées. Des cadenas ont été apposés sur les portails. Sur des bouts de papiers collés un peu partout, on peut lire : « Expulsion judiciaire. Défense d'entrée sous peine de poursuites judiciaires. » Le message est clair.

Les riverains des appartements voisins suivent de loin ce qu'il se passe. Certains s'étaient habitués à voir ces familles. « Cela fait mal au cœur quand même, lâche une mère de famille. Nous, nous n'avons jamais été gênés par leur présence. La mairie nous dit qu'elle va tout détruire, sans nous dire ce qu'il sera mis à la place. Sûrement de nouvelles constructions. »

En 2017, la municipalité annonçait le lancement d'études pour créer sur ces 33 ha une future zone d'aménagement concertée. L'objectif : développer un écoquartier en perpétuant l'esprit de la cité-jardin.

Le Pèlerin, 27 106119

HISTOIRE & PATRIMOINE

cités-
jardins
d'Île-de-France

Une certaine idée du bonheur

Le Pèlerin lance un Prix du livre de patrimoine régional

Michel d'Arcangues
Sébastien Husté

TRINQUETS

& Jeux de paume

du Pays Basque

[Accueil](#) > [Histoire & Patrimoine](#) > [Patrimoine en région](#) > Le Pèlerin lance un Prix du livre de patrimoine régional

2 commentaires



Par Philippe Royer

« Et les lauréats sont... ». Dimanche 30 juin, à Saint-Émilion (Gironde), deux éditeurs seront mis à l'honneur par notre hebdomadaire pour avoir porté, chacun, sur les fonts baptismaux, un beau livre de patrimoine régional.

Les cités-Jardins d'Île-de-France, Une certaine idée du bonheur (Éditions Lieux-Dits, 224 p. ; 29 €) et *Trinquets & Jeux de paume du Pays Basque* (Éditions Kilika, 192 p. ; 25 €.) : Alain Franchella, fondateur et directeur des Éditions Lieux Dits, basées à Lyon (Rhône), et Vincent Ahetz-Etcheber, qui a créé la maison Kilika au Pays Basque, sont les récipiendaires de ce premier [Prix Pèlerin du livre de patrimoine régional](#).

Créé en partenariat avec le Conseil des vins de Saint-Émilion, « ce prix conforte l'engagement du Pèlerin dans le domaine du patrimoine et l'enracinement de notre hebdomadaire au cœur des territoires, explique Catherine Lalanne, rédactrice en chef. Depuis vingt-neuf ans, nous animons un Grand Prix du Patrimoine, qui soutient les bénévoles au chevet des trésors de nos régions. Désormais, nous soutenons aussi les éditeurs qui font œuvre de transmission du patrimoine. »

Les deux ouvrages primés sont de vrais livres d'art, où le texte et l'image fonctionnent parfaitement ensemble

D'emblée, *Le Pèlerin* et ses partenaires ont décidé de récompenser deux ouvrages : un livre pour la région Nouvelle-Aquitaine, eu égard à l'ancrage du prix, et un autre pour le reste du territoire. Une solide pile de beaux livres parus entre janvier 2018 et mai 2019, a été passée au crible d'un jury composé de journalistes – Catherine Lalanne, Christophe Lucet, éditorialiste de *Sud-Ouest*, et Philippe Royer, grand reporter Beaux-

S'abonner au Pèlerin

6.95€ /mois
sans engagement



L'hebd'o + son cahier thématique

JE M'ABONNE

La newsletter générale

Abonnez-vous gratuitement à la newsletter du Pèlerin et recevez, chaque semaine, les pépites de nos journalistes : initiatives, balades, spiritualité et patrimoine.

JE M'ABONNE

Arts et Patrimoine au Pèlerin –, de l'écrivain, et biographe des grandes figures de l'art, Alain Vircondelet, et de Philippe Bonnet, conservateur en chef du patrimoine et président du jury du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine.

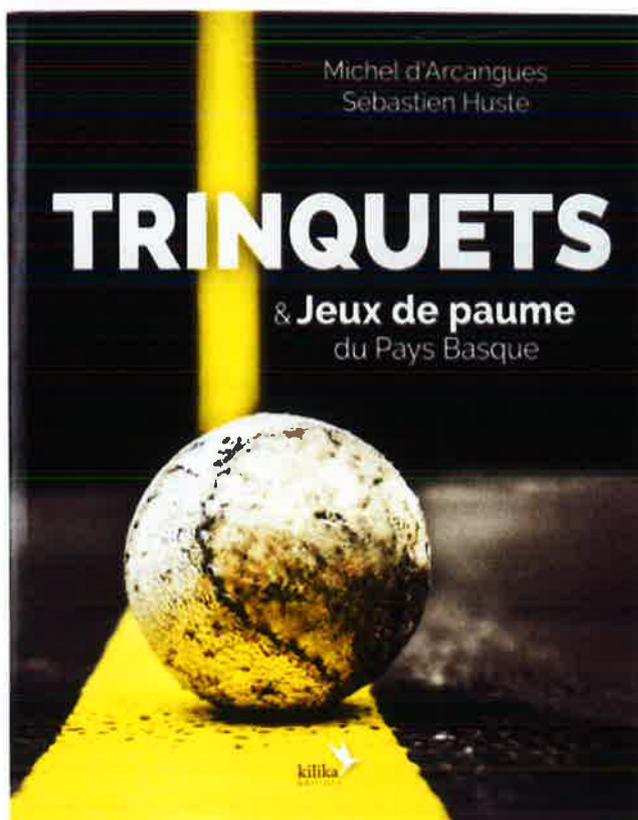


Reproduction, pages de « Les cités-Jardins d'Île-de-France » © Maxime Sicard

« Les deux ouvrages primés sont de vrais livres d'art, où le texte et l'image fonctionnent parfaitement ensemble. Ils traitent aussi de sujets neufs, lieux du sport et habitat social, témoignant ainsi de ce bel élargissement de la notion de patrimoine », commente Philippe Bonnet. « Le Prix régional mention Aquitaine braque le projecteur sur un patrimoine vivant, à la fois bâti, sportif, culturel et social, résume Christophe Lucet. Emblématique du Pays Basque, le trinquet et ses jeux – pala, main nue, chistera... – ont essaimé partout où les Basques, bondissants voyageurs, sont allés, notamment dans le Nouveau Monde. »

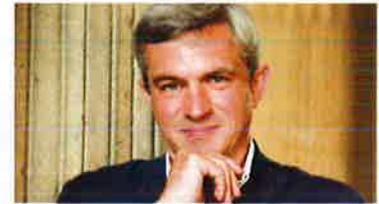
Une même idée de partage

Réalisé par un duo d'auteurs, Michel d'Arcangues pour les textes et Sébastien Husté pour les photographies, ce beau livre détaille la centaine de trinquets – le nom de la salle de sport, rectangulaire, avec une galerie sur le côté ou un balcon pour le public –, équipant le Pays Basque, certains édifiés au XVIIe siècle, d'autres dans les années 2000. « J'aime le côté à la fois désuet et en même temps infiniment moderne du trinquet, parce qu'il défie dans son humilité même les évolutions technologiques des sports d'aujourd'hui dits de masse », s'enthousiasme Alain Vircondelet.



Patrimoine en blog

Par [Benoît de Sagazan](#)



Sélectionnez votre région

Affichez les événements et articles près de chez vous

[Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Bretagne](#)

[Centre-Val de Loire](#)

[Corse](#)

[Grand Est](#)

[Hauts-de-France](#)

[Île-de-France](#)

[Normandie](#)

[Nouvelle-Aquitaine](#)

[Occitanie](#)

[Pays de la Loire](#)

[Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

Les rendez-vous

Histoire & Patrimoine

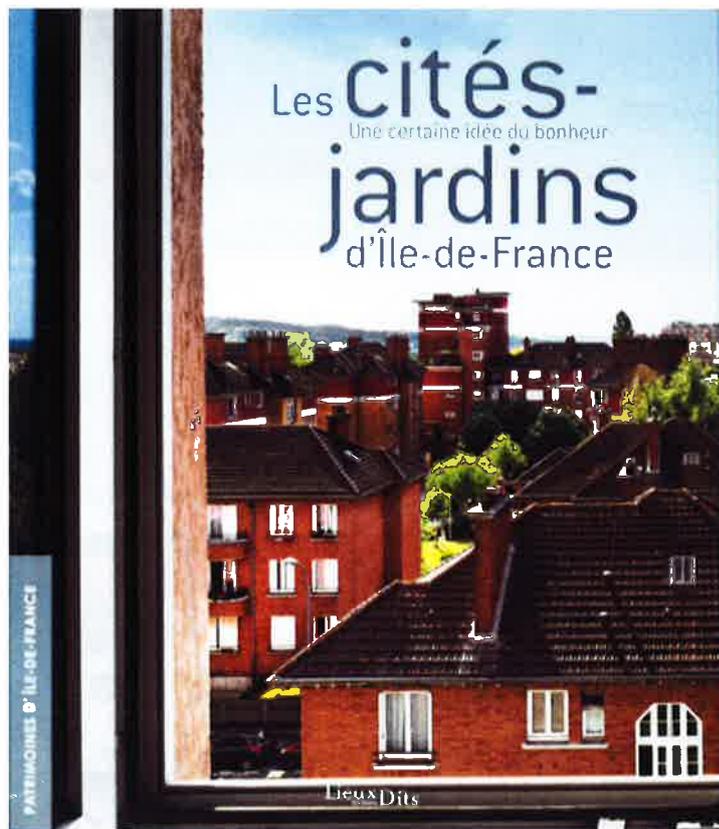
Visite guidée : « La Nuit des églises »

1ère édition des « Musicales »

Visite guidée : l'ancien directeur du Pèlerin vous racontera Maurice Genevoix !

[Voir tous les rendez-vous](#)

L'ouvrage a été édité par Vincent Ahetz-Etcheber, au sein de la @maison Kilika – « chatouille », en basque –, qu'il a fondée en 2015. « Je sors cinq livres par an, en moyenne, conçus et réalisés localement, et toujours avec une touche basque, quand ils ne sont pas bilingues », explique-t-il. Les textes et les photographies des Cités-jardins ont, eux, été fournis à l'éditeur Lieux Dits par le service de l'Inventaire général du patrimoine de la région Île-de-France et l'Association régionale des cités-jardins.



Les cités-Jardins d'Île-de-France

Créé en 2001 par Alain Franchella, un ancien photographe, Lieux Dits a étendu ainsi son territoire d'édition au fil des appels d'offres des Inventaires régionaux, mais son terrain de prédilection reste la région Auvergne-Rhône-Alpes. « Construites autour de Paris dans l'entre-deux-guerres, les cités-jardins, qui mêlaient habitat, espaces verts et équipements culturels, scolaires et sociaux, ont incarné une véritable utopie », commente Philippe Bonnet. Jouer ensemble sur la concha – l'aire de jeu – du trinquet ou vivre dans un urbanisme bienveillant...

Le partage est au cœur de ce nouveau prix *Pèlerin*.

Les autres ouvrages en lice

Aquitaine

L'automobile à Bordeaux, 1945-2000, de Frederick Llorens, Confluences Éd./ La mémoire de Bordeaux Métropole, 246 p. ; 35 €.

Mémoire de pierre de La Grande Guerre, Les monuments aux morts de Bordeaux et de La métropole, Éd. Le Festin/Archives de Bordeaux Métropole, 96 p. ; 12 €.

Saint-Jean-de-Luz architecture. La ville Jardin d'Aïce Errota, de Françoise Vigier et Daniel Albizu, Éd. Kilika, 136 p. ; 25 €.

Hors Aquitaine

Colmar, La belle insoumise, de Patrick Bogner et Stephan Caso, Éd. du Signe, 216 p. ; 35 €.

Les bougnats de L'Aubrac, de Daniel Crozes, Éd. du Rouergue, 240 p. ; 32 €.



Autour de La montre en pays horloger, de Laurent Poupard et Sonia Dourlot, Éd. Lieux Dits/L'Inventaire Région Bourgogne-Franche-Comté, 128 p. ; 19 €.

Saint-Antoine-L'abbaye, Un millénaire d'histoire, sous la direction de Géraldine Mocellin, Éd. Glénat, 128 p. ; 19,95 €.

La France des villages engloutis, de Gérard Guérit, Éd. Sutton, 232 p. ; 25 €

Publié dans [Patrimoine en région](#)

Publié dans Le Pèlerin 7126, 27 juin 2019 - Mis à jour le 2 juillet 2019

< [Victor Hugo, chantre de Guernesey](#)

[Jean Dujardin : « Le scoutisme m'a permis de réaliser que j'existais »](#) >

CHAQUE SEMAINE AVEC LE PÈLERIN



Un cahier sur 4 thèmes en alternance détachable au centre de votre magazine :

Initiatives, Patrimoine, Spiritualité, Chemins

+ Les rendez-vous du Pèlerin

+ L'hebdo digital (newsletters, site web)

[S'abonner à Pèlerin](#)

2 Commentaires sur "Le Pèlerin lance un Prix du livre de patrimoine régional"

Nelly G. Dumoulin dit :

1 juillet 2019 à 19 h 20 min

Belles et intéressantes initiatives.

L'association « Artistes du Bout du Monde » a publié en 2016, un livre illustrant les travaux des artistes venus du bout du monde, pays nordiques, Irlande, États-Unis, Japon, Italie... dans un petit village de Seine-et-Marne, Grez-sur-Loing, où ils trouvèrent deux auberges, une belle ambiance et des lumières inspirantes.

Leurs séjours se déroulèrent à partir de 1860 et jusqu'en 1914 ! Stevenson y rencontra Fanny, Carl Larsson y rencontra Bergo, Frédérick Delius épousa Jelka Rosen... Seriez vous intéressés par un tel ouvrage qui met en évidence aussi l'influence de la peinture occidentale et la naissance de l'impressionnisme ?

[Répondre](#)

ARCHITECTURE - CONCEPTION > PROFESSION ET ACTEURS

L'alerte des architectes d'Île-de-France sur le patrimoine

Florent Lacas, le 11/06/2019 à 16:53



La cité-jardin Butte rouge à Châtenay-Malabry © Google street view

ARCHITECTURE. Des bâtiments à fort enjeu patrimonial seraient-ils menacés ? C'est l'avis de Christine Leconte, présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes d'Île-de-France (Croaif), qui s'est exprimée sur le sujet le 11 juin 2019 lors de la remise des prix de l'académie d'architecture.

C'est une *"alerte"* que la présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes d'Île-de-France, Christine Leconte, a souhaité faire passer. Elle s'est exprimée en amont de la remise des prix de l'académie d'architecture, le 11 juin 2019, au sujet des menaces planant sur certains bâtiments à fort caractère patrimonial (classés, inscrits ou historiques), dans le cadre du lancement de plans de rénovation urbaine. Plusieurs sites sont menacés, dont celui de la cité-jardin de la Butte-rouge, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). *"Ce quartier est atteint par les vellétés d'un élu qui souhaite en démolir pratiquement 75%", a-t-elle assuré. "Ce qui pose la question suivante : comment doit-on faire évoluer ce type de bâtiments ? Les architectes doivent se mettre en ordre de marche."*

Un lien entre architecture et histoire sociale

La présidente du Croaif estime que le dossier de la Butte-rouge remet en cause le travail des architectes concernés (en l'occurrence, Joseph Bassompierre, Paul de Rutté, Paul Sirvin, André Arvidson et le paysagiste André Rioussé). Mais que cela casse aussi le lien culturel qui nous rattache à ces habitats. *"Il y a un lien entre l'architecture et l'histoire sociale des populations. Au-delà de l'architecture, c'est ici un symbole démocratique qui pourrait disparaître"*, a-t-elle continué, rappelant la gentrification progressive de la capitale - le quartier de la Butte-rouge est de l'habitat social.

L'élue en appelle également à un *"remaniement"* du fonctionnement de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru). *"Cet outil a été efficace, mais peut-être est-il temps de le remanier par rapport aux enjeux actuels : il ne faut plus démolir, mais préserver le bâtiment existant, et c'est ainsi que l'on va refaire de l'architecture."* Elle rappelle également l'enjeu écologique d'éviter les démolitions, estimant que l'Anru ne tenait pas assez compte de ce point sur de telles opérations. Des propos qui ont reçu le soutien de l'Académie d'architecture, par la voix de son président Martin Robain.

"Il serait impensable de démolir sans concertation ne serait-ce qu'une petite parcelle de ce chef-d'œuvre habité"

La Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France (Sppef) avait déjà publié une récente tribune sur la Butte-rouge de Châtenay-Malabry, signée par plusieurs architectes et urbanistes. *"Nous apprenons, au détour d'une exposition organisée par la municipalité de Châtenay-Malabry, que la démolition de 8 bâtiments de la cité-jardin de la Butte Rouge est programmée"*, peut-on y lire. *"Devant le caractère exceptionnel de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry, modèle urbain reconnu internationalement, modèle architectural et paysager, modèle social et économique, modèle aujourd'hui pertinent d'adaptation au changement climatique, il serait impensable de démolir sans concertation ne serait-ce qu'une petite parcelle de ce chef-d'œuvre habité, cohérent et unitaire."*

Les signataires appellent ainsi les pouvoirs publics à considérer *"toutes les options légales de protection de cet ensemble unique"*, et s'opposent à toute démolition injustifiée. *"La cité a traversé le XXe siècle sans encombre, et nous souhaitons ardemment qu'elle puisse vivre encore pour les générations futures."*

À PIED

A l'abri d'une cité-jardin

Doté de 684 logements, ce site protégé du Pré-Saint-Gervais se distingue par ses immeubles en briques rouges et ses petites maisons.

PAR HÉLÈNE HAUS

QUELQUES SIFFLEMENTS d'oiseaux rompent le silence. Dans les ruelles, les passants se font rares. Seul le bruissement des feuilles trahit la présence de deux ou trois habitants qui s'activent au jardin. Un calme qui tranche avec le tumulte du périphérique parisien, à seulement 500 m de là. Bienvenue aux abords du square Henri-Sellier au cœur de la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).

Un ensemble architectural remarquable de 684 logements sociaux, imaginé par l'architecte Félix Dumail, et dont la construction s'est faite des années 1920 aux années 1930. S'il s'étend aussi sur les villes voisines de Pantin et des Lilas, seule la partie du Pré est protégée depuis 1986.

UNE OBLIGATION D'ENTRETIEN

« Ce site est remarquable, car il coche toutes les cases des cités-jardins. Il mélange aussi bien des pavillons individuels avec jardins, que des immeubles collectifs, est doté de commerces, d'une école qui accueillait aussi les bains-douches du quartier, et d'équipements sportifs. Ne lui manque plus qu'un lieu culturel », décrit Milena Crespo, coordi-

natrice au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

Notre balade commence dans la partie la plus atypique du site, autour de la place Henri-Sellier, où ont été construites des dizaines de maisons mitoyennes d'un étage. Côté rue, leurs habitants y accèdent par des courettes arborées. Tous ces pavillons, majoritairement des trois pièces de moins de 60 m², sont dotés d'un jardin en rectangle à l'arrière que l'on découvre en empruntant les chemins partant de la rue Jules-Jacquemin.

Si des parcelles restent abandonnées aux mauvaises herbes, la plupart des jardins sont plantés, comme celui de Mina qui vit ici depuis dix ans. « En tant que locataire, on est chargé de l'entretien, et ce n'est pas gênant ! C'est une chance d'avoir un espace vert comme celui-ci », sourit la mère de famille. « À l'origine, les jardins permettaient aux ouvriers et salariés logés dans la cité de cultiver leur potager », raconte Milena Crespo.

Sur les 73 pavillons, neuf appartiennent à des propriétaires privés. « Ils ont été revendus par l'ancien bailleur », explique Marian Sypniewski, responsable du service réhabilitation de Seine-Saint-Denis Habitat, propriétaire



Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). L'ensemble a été imaginé par l'architecte Félix Dumail.

des lieux depuis 1981. Si les alentours des maisons sont aussi calmes, c'est parce qu'ils sont quasiment cernés par des immeubles en briques rouges de trois ou quatre étages qui font écran aux nuisances des boulevards.

En remontant l'avenue, vous tomberez, à gauche, sur la place

Séverine, où sont installés des commerces de proximité. Elle fait le lien avec la partie la plus ancienne du site. Celle construite autour du stade Léo-Lagrange. Là encore, vous pourrez faire le tour de l'équipement en longeant ces ensembles en briques rouges, si caractéristiques de cette

cité qui vous fera plonger près de cent ans en arrière.

Accès par la ligne 11 arrêt Porte-des-Lilas ou Marie-des-Lilas et la 7 Bis arrêt Pré-Saint-Gervais. www.citesjardins-idf.fr



Île de Beauté?

— Non —

Île-de-France!

IL Y A 12 ÎLES DE LOISIRS PRÈS DE CHEZ VOUS

alors plus besoin de partir à l'autre bout de la France pour vous initier aux plaisirs de l'équitation. Toute l'année, la Région met à votre disposition plus de 24 activités sportives et familiales. Profitez-en!

Plus d'infos sur ilesdeloisirs.iledefrance.fr




Et aussi en Seine-Saint-Denis

C'EST NOUVEAU

Mini parc d'attractions numériques

Geekopolis, temple pour les fans de nouvelles technologies, occupe 2 000 m² dans les anciens locaux de l'orfèvrerie Christoffe. Son aventure phare, « Mutations »,

mêle espace game, théâtre immersif et réalité virtuelle. De nouvelles salles ouvriront à intervalles réguliers permettant l'accès à des jeux de course-poursuite en vaisseaux spatiaux, à des immersions dans le monde d'espions ou des voyages dans l'espace... 112, rue Ambroise-Croizat, à Saint-Denis (93). De 15 à 90 €. www.geekopolis-paris.com

« Mon incroyable 93 » Wael Sghaier en voyage en Seine Saint Denis

31 MAI 2019 | PAR YAËL HIRSCH

Le chargé de communication du **MediaLab**, Wael Sghaier présentait ce jeudi 30 mai 2019 son premier film au cinéma L'Écran de Saint-Denis. Fruit de un mois de demi de vadrouille en Seine Saint Denis, **Mon incroyable 93** relate une série de rencontres humaines, architecturales et gastronomiques très sympathiques...



Wael Sghaier avait déjà passé plus de quatre mois à voyager dans son département natal en projet de fin d'études en 2014... Caméra en main, il y revient, avec toujours pour ordre de mission de mieux connaître le lieu où il a grandi et où ses grands-parents se sont rencontrés. Via **facebook**, il annonce à chaque fois qu'il arrive dans une ville de l'«incroyable» 93 et trouve quasiment toujours un toit pour la nuit qu'il paie en faisant la cuisine... L'occasion de rencontrer Mamie Danielle, un berger engagé, un libraire de saint-Ouen, Madame Li qui cuisine divinement chez elle, le rappeur Despee Gonzales et des architectures utopiques à la cité-jardin de Stains ou à l'Abraxas de Noisy-Le-Grand. Une promenade sympathique où la pêche, la promenade, la danse et la convivialité ont toute la place et font complètement oublier des questions sociales et politiques plus complexes : et c'est bien ainsi.

Avec son film où l'image est de mieux en mieux maîtrisée au fur et à mesure que la caméra tourne (et on imagine bien qu'elle s'est peu arrêtée pendant six semaines), Wael Sghaier propose avec générosité et énergie un joli modèle de Gonzotourisme.

Livry-Gargan : non, la cité-jardin n'est pas enterrée

Cet ensemble de 26 logements, délaissés durant des années, va enfin connaître une réhabilitation de grande ampleur.



Livry-Gargan, mardi 28 mai. Les 26 logements de la cité-jardin, peu entretenus depuis des décennies, vont faire l'objet d'une réhabilitation complète. LP/Sébastien Thomas

Par **Sébastien Thomas**

Le 29 mai 2019 à 10h31

C'est un petit morceau d'histoire qui surgit brusquement du passé. La cité-jardin de Livry-Gargan, située à côté du [parc de la Poudrerie](#), laissée quasiment à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années, va connaître une profonde réhabilitation d'ici l'an prochain.

Ces 26 logements ont été construits en 1933 pour héberger les ouvriers qui travaillaient à la Poudrerie nationale, située dans le parc éponyme. L'activité du site a duré jusqu'en 1973. Les maisonnettes, divisées en logements de 3 ou 4 pièces, soit 40 à 50 m² selon les tailles en vigueur à l'époque, sont toutes dotées d'un petit jardin. Les logements ont été construits autour d'une placette qui donne à l'ensemble un petit côté village.

L'ancien propriétaire voulait la démolir

Mais les différents bailleurs sociaux ne se sont pas préoccupés du site. Et lentement mais sûrement, les maisons se sont dégradées. Au point que neuf d'entre elles ont été condamnées et les ouvertures bouchées par des parpaings.

[L'Opievoy](#), dernier bailleur en date, a même décidé en 2013 de tout raser pour réaliser 80 logements. « Quand nous sommes arrivés aux affaires, en 2014, nous avons décidé de tout stopper car nous tenions à préserver ce patrimoine unique, se

souvient Pierre-Yves Martin, maire (LR) de Livry-Gargan. Un nouveau bailleur, Seine-Saint-Denis Habitat (SSDH), est arrivé et nous avons commencé à travailler ensemble. »

Un investissement de près de 4 millions d'euros

Un architecte est sur le point d'être désigné et les travaux pourraient débuter mi-2020 pour une durée de 16 à 18 mois. Mais avant, il faut chercher des financements car SSDH prévoit près de 4 M€ d'investissement. Le bailleur espère obtenir le label patrimoine d'intérêt régional afin d'avoir accès aux subventions de la région.

Car tout est à refaire : toiture, isolation, plomberie, électricité, plus rien n'est aux normes. « Rapporté au nombre de logements, nous investissons trois fois plus qu'à la cité-jardin de Stains, confie Marian Sypniewski, responsable au service réhabilitation à SSDH. Nous prévoyons également d'agrandir un peu les logements. Et naturellement, les travaux se feront en conservant le style de l'époque. »

Pour rassurer les locataires, SSDH les a emmenés [à Stains où la cité-jardin de 1 650 logements a été réhabilitée](#) il y a trois ans. De quoi donner un peu d'espoir à Meki, installé ici depuis douze ans, qui est à bout.

En attendant les travaux, la crainte des squatteurs

« Tout part en ruine, on est obligé de tout changer nous-mêmes, se plaint-il. Cela fait des années qu'on nous promet des rénovations et on ne voit rien. » Mais sa plus grosse inquiétude, ce sont les squatteurs. « Ils font des ouvertures et s'installent dans les maisons abandonnées. Ce n'est vraiment pas rassurant. D'autant que sur la place, il n'y a pas d'éclairage. Le soir, on a un peu peur. »

Newsletter Seine-Saint-Denis

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Pas question pour autant de déménager. « Je connais mes voisins depuis longtemps et puis j'ai un chien qui a besoin d'un jardin, souligne-t-il. Il n'y a pas beaucoup de logements sociaux qui en ont un. »

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Île-de-France & Oise

LE
GUIDE
CULTUREL
DU
GRAND
PARIS

Télérama | Sortir

32

**CITÉS-JARDINS
L'HISTOIRE
D'UNE BELLE UTOPIE**

8-05

14-05

2019



DES BANLIEUES ROUGE ET VERT

Au début du xx^e siècle, une utopie naît dans les quartiers populaires : la cité-jardin, associant brique et verdure. L'ancêtre des écoquartiers.

Des maisons de brique sagement alignées, séparées par des haies bien entretenues, *bow-windows* s'ouvrant sur des parterres fleuris : il flotte dans la cité-jardin de Stains (93) un air délicieusement *british*. Guère surprenant quand on sait que ce concept a été inventé par un urbaniste britannique, Ebenezer Howard (1850-1928), dont la devise aurait pu être, proclamée à la manière de Belmondo dans *A bout de souffle* (« Si vous n'aimez

pas la mer, si vous n'aimez pas la montagne... ») : « Si vous voulez vivre en ville, si vous voulez vivre à la campagne, eh bien venez habiter dans une cité-jardin ! » (« *garden city* » en V.O.). Ou comment réunir les avantages de la première et de la seconde.

Après avoir essaimé au début du xx^e siècle dans le Grand Londres, la cité-jardin, modèle d'utopie urbaine, ne tarde pas à s'exporter. En Ile-de-France, son principal promoteur va être l'Office public des habitations à bon marché du département de la Seine, créé en 1915 par Henri Sellier. Il faut alors répondre à l'accroissement démographique de la banlieue parisienne, mais

La cité-jardin de Suresnes, la plus grande d'Europe, bâtie durant l'entre-deux-guerres.

aussi apporter des conditions de vie décente aux milliers de personnes qui vivent dans les bidonvilles qui entourent la capitale. Un espace surnommé la « zone », comme le rappelle Cécile Rivière, directrice adjointe du musée d'Histoire urbaine et sociale (MUS) de Suresnes (ville dont Henri Sellier fut le maire de 1919 à 1941). « Dans les années 1920, la tuberculose faisait des ravages. » Or, en plus d'appartements proposant tout le confort dit moderne (eau courante, sanitaire...), les cités-jardins sont conçues avec des équipements collectifs : dispensaire, bains-douches, écoles, stade, théâtre... De quoi garantir une bonne hygiène corporelle, intellectuelle et sportive. Pendant l'entre-deux-guerres, elles se multiplient autour de Paris, avec de nombreuses implantations dans la Seine-Saint-Denis actuelle. « C'était la zone la plus industrialisée et le logement social va de pair avec l'emploi populaire », relève Benoît Pouvreau, chargé de l'inventaire du patrimonial culturel de Seine-Saint-Denis et coauteur de l'ouvrage *Les Cités-jardins de la banlieue du Nord-Est parisien* (Le Moniteur, 2007). Viennent y habiter principalement des ouvriers, mais le mélange d'immeubles collectifs et de maisons individuelles (environ un cinquième des habitations) contribue à faire se côtoyer toutes les catégories de salariés. Et si au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, la population a évolué, « il y a toujours eu cette mixité sociale », confie Bernard Cruyveninck, habitant de la cité-jardin de Suresnes depuis une soixantaine d'années. Aujourd'hui encore, on y recense 80 % de logements sociaux, les 20 % restants, essentiellement les pavillons, relevant du parc privé.

Certaines familles s'y succèdent sur plusieurs générations : « Mes arrière-grands-parents sont arrivés dans les années 30. Ils se sont mariés là-bas, ont eu des enfants, des petits-enfants... », raconte Margot Frouin, qui travaille à la mairie de Suresnes et est revenue habiter dans la cité-jardin après y avoir grandi, comme toute sa branche maternelle.

Printemps des cités-jardins d'Ile-de-France sur le thème

« Arts et patrimoine »

| Du 11 au 26 mai | Prog. sur tourisme93.com/stains (visite gratuite, mais rés. nécessaire : explore.paris.com, les dim. à 14h).
| Mémoires de cité-jardin, 28, av. Vaillant-Couturier, 93 Stains | 01 58 69 77 93
| Mar. 14h-18h, mer. 9h-13h, jeu. 14h-18h, ven. 1 sem. sur 2, 14h-18h | Exposition permanente et local de l'association régionale des cités-jardins. Voir aussi l'espace consacré aux cités-jardins du Nord-Est parisien sur patrimoine.seinesaintdenis.fr
| « Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur »
| Jus'qu'au 2 juin au MUS, 1, place de la Gare-de-Suresnes-Longchamp, 92 Suresnes | Du mer. au dim. 14h-18h | 0-4 € | mus.suresnes.fr
| Ouvrage en lien avec l'expo aux éd. Lieux-dits, collection « Patrimoines d'Ile-de-France », 29 €.

Ce modèle d'urbanisation est cependant délaissé au sortir de la Seconde Guerre mondiale. « Sans renier les cités-jardins, les bâtisseurs des années 50 les associent au style pittoresque. Or ils veulent de la modernité », pointe Benoît Pouvreau. Le logement social va désormais rimer avec grands ensembles et architecture sur dalles. « C'était l'avenir », soupire Ginette Baty-Tornikian à cette évocation. Cette sociologue en histoire sociale de l'urbanisme a arpenté pendant quarante ans les cités-jardins franciliennes, son sujet d'étude et de recherche pour l'Ecole d'architecture de la Villette. Lorsqu'elle commence, en 1975, à interroger les édiles locaux, ses questions suscitent au mieux de l'étonnement, au pire de la condescendance. Il faut attendre les premières grandes réhabilitations des années 1980 et l'attribution de titres de protection pour que, petit à petit, les cités-jardins sortent de l'oubli dans lequel elles ont été plongées durant les Trente Glorieuses. Aujourd'hui, ce patrimoine urbain est fièrement revendiqué, à quelques exceptions près (une partie de la cité-jardin de Châtenay-Malabry est actuellement menacée de destruction) et mis à l'honneur depuis huit ans durant le Printemps des cités-jardins.

L'occasion de profiter de visites commentées, même si les cités-jardins se découvrent très bien en solo. Toutes (plus de soixante-dix en Ile-de-France) ne sont pas accessibles au tout-venant, mais le terrain d'exploration reste vaste si l'on se concentre sur les principales (Suresnes, Stains, Champigny-sur-Marne, Le Pré-Saint-Gervais, Gennevilliers, Epinay-sur-Seine, Le Plessis-Robinson... pour n'en citer que quelques-unes). Si aucune ne ressemble à une autre, toutes partagent des éléments urbains caractéristiques comme le clos (voie sans issue bordée de logements), la venelle (petit cheminement piétonnier) ou encore le portique. Sur le plan architectural, un soin particulier est apporté, surtout pour les premières constructions, à l'esthétique des façades : différentes couleurs de brique, carreaux émaillés, mosaïque, inscriptions Art déco apposées sur les anciens équipements collectifs. En témoignent, par exemple, les bains-douches de Suresnes ou d'Argenteuil et les commerces de Stains notamment. Dans ces écoquartiers avant l'heure, on peut circuler à l'abri des voitures, en levant la tête vers les cerisiers en fleur. Comme dans les ruelles serpentant autour de la verdoyante place Henri-Sellier au cœur de la cité du Pré-Saint-Gervais. On a alors du mal à imaginer qu'elle a été édifiée sur... un ancien dépotoir. — **Emmanuelle Chaudieu**
Photo : Léa Crespi pour Télérama

Un label « patrimoine régional » au secours des Cités Jardins

Les ensembles d'habitations bon marché franciliens, construits dans l'entre-deux guerres, font désormais partie du bâti d'intérêt régional labellisé.



Vanves, le 11 mai 2019. Valérie Pécresse, présidente (LR) de la Région Ile-de-France a visité la cité Payret-Dortail qui fait désormais partie des sites franciliens labellisés Patrimoine d'intérêt régional. LP/ Anne-Sophie Damecour

Par **Anne-Sophie Damecour @asdamecour**

Le 11 mai 2019 à 16h40

Elle illustre parfaitement la politique régionale en faveur du patrimoine francilien jusque-là non protégé. La cité jardin Payret-Dortail de Vanves(Hauts-de-Seine) a officiellement reçu ce samedi son label « Patrimoine d'intérêt régional » en présence de la présidente (LR) de la Région Ile-de-France Valérie Pécresse.

Crée en 2018, cette distinction permet d'identifier des sites non protégés par les Monuments Historiques. Il peut s'agir de maisons, d'édifices industriels, de lavoirs, d'écoles et donc de cités jardins.

64 sites déjà retenus et labellisés

En juillet 2018, 30 premiers sites, dont [la cité Payret-Dortail de Vanves](#), ont ainsi été retenus et labellisés. En novembre dernier, 27 nouveaux sites sont venus compléter la liste et [7 supplémentaires en mars](#). Le label permet de bénéficier de deux aides régionales : la première (plafonnée à 500 000 €) pour des investissements de restauration et d'aménagement, la seconde (plafonnée à 30 000 €) pour valoriser et faire découvrir ce lieux souvent méconnus alors que le tourisme urbain se développe.

«Nous allons d'ailleurs organiser en juin les premières assises du patrimoine francilien », explique Valérie Pécresse qui

insiste sur les trois leviers en faveur des sites remarquables : « Il y a les subventions évidemment mais aussi la formation aux métiers qui permettront de les rénover et enfin l'aspect touristique pour les rendre attractifs et accessibles. »

Redonner une place à la nature dans les projets de logement

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la date du dévoilement de la plaque de la cité Payret-Dortal de Vanves s'inscrit dans le programme du [Printemps des Cités Jardins](#) qui débute ce 11 mai. « Ces ensembles d'habitation sont aujourd'hui un modèle pour l'avenir puisque le défi de la Région est de redonner une place à la nature dans les projets de logements », ajoute Valérie Péresse après avoir visité sous la pluie la verdoyante cité composée de petits immeubles et de squares, soit 142 appartements et 27 ateliers d'artistes.

Un ensemble géré par le bailleur Hauts-de-Seine Habitat. « C'est une fierté pour les résidents et cela redore le blason des organismes qui ont la charge de ce type d'ensembles de logements dont l'intérêt patrimonial s'inscrit désormais dans un cadre », estime Damien Vanoverschelde, directeur de Hauts-de-Seine Habitat.



La cité jardins de Vanves est l'une des rares qui propose encore des ateliers d'artistes. LP/A.-S.D.

Construire de l'habitat à visage humain

Parmi les premières cités jardins labellisées par la Région figurent également celles de Champigny-sur-Marnes (Val-de-Marne), Stains (Seine-Saint-Denis) et évidemment Suresnes (Hauts-de-Seine) créées sous l'impulsion de Henri Sellier, homme politique, ministre de la Santé et figure emblématique de ces ensembles d'habitation.

Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Dans l'entre deux guerres, onze cités jardins virent le jour autour de Paris. « A l'époque, on parlait d'hygénisme et non de pollution, d'environnement et de développement durable, souligne la présidente de la Région. Mais l'objectif de construire de l'habitat à visage humain reste le même. »

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Île-de-France & Oise



Beavais : davantage de produits locaux dans vos assiettes ?

Seine-Saint-Denis : à la découverte des cités-jardins

Jusqu'à fin mai, des visites et des activités sont proposées dans ces lieux insolites abritant des logements sociaux construits au début du XXe siècle.



Stains. Découvrez la cité-jardin. DR

Par A.L.

Le 10 mai 2019 à 17h45

Leur architecture si particulière fait le bonheur des curieux, des nostalgiques et des artistes. A partir de ce samedi et jusqu'au 26 mai, c'est le « printemps des cités-jardins » [partout en Ile-de-France](#).

En Seine-Saint-Denis, celles de Drancy, Épinay, Le Pré, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne et Stains sont concernées. L'occasion de découvrir ce patrimoine avec des balades, des ateliers d'artistes, des expos... Le festival célèbre cette année sa 8e édition.

« L'objectif est de faire découvrir au grand public ce patrimoine assez méconnu, explique Milena Crespo, animatrice de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France. Certains habitants peuvent même vivre juste à côté et ne jamais l'avoir visité. »

« Impulser une dynamique touristique »

L'association souhaite donc « impulser une dynamique touristique » dans ces quartiers construits au début du XXe siècle, entre les deux premières guerres mondiales. Construites par les offices publics d'habitation à bon marché, ancêtres de nos bailleurs, « elles étaient une réponse à la crise du logement de l'époque et à l'habitat insalubre », rappelle Milena Crespo.

En tout, une vingtaine d'événements sont prévus dans toute la région*. Certains seront déployés sur les trois prochains week-ends. Exemple au Pré-Saint-Gervais où les artistes d'Ateliers-Est investiront le square Henri-Sellier. On pourra y découvrir des œuvres végétales, textiles, des graffs, des sculptures... au travers d'un parcours inédit et éphémère.

Des randonnées à Drancy et Épinay

Ce dimanche à Drancy, c'est plus largement l'évolution du concept des cités-jardins qui sera contée aux visiteurs à travers une « cité-rando » de deux heures. Le rendez-vous est fixé à 15 heures au 14, place de l'hôtel de ville.

Une promenade plus longue est organisée la même après-midi entre Épinay et la cité-jardin d'Orgemont à Argenteuil (Val-d'Oise). Durant trois heures, trois sites sont au programme, dont deux réalisés par Willy Blumenthal, un tanneur dionysien, au début du XXe siècle. Le rendez-vous est fixé à 14 h 15 au square Blumenthal à Épinay.

Newsletter Seine-Saint-Denis

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

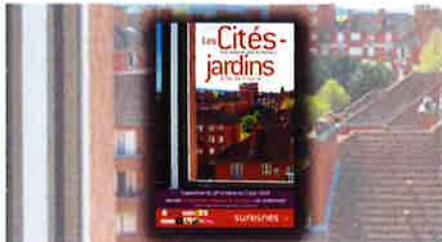
Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

*Programme complet sur tourisme93.com/stains/printempsdescitesjardins2019.html. Tous les événements sont gratuits.



Événements

AU NOM DES LIEUX



Expo Cités-jardins à Suresnes

Par Jean Pruvost



Diffusion du jeudi 14 mars 2019
Durée : 2min

Nous partons ce matin au cœur des cités-jardins d'Île-de-France... Et comme on ne peut être en même temps dans toute l'Île-de-France, on se donne rendez-vous dans les Hauts-de-Seine au Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes. Y a lieu en effet jusqu'au 2 juin une exposition sur ces « cités-jardins » qui ont pris cœur à la fin du XIXe siècle... Vous nous en dites plus Jean...

Eh bien oui, en commençant par donner le sous-titre choisi pour cette exposition qui se situe donc 1 Place de la Gare de Suresnes-Longchamp : « une certaine idée du bonheur ». L'exposition est là pour nous expliquer cette floraison des cités-jardins conçus à la fin du XIXe sur un concept établi par l'anglais Ebenezer Howard, et qui a abouti à plus de 80 cités-jardins sur le territoire francilien. Le principe des cités-jardins a inspiré durant l'entre-deux-guerres la politique du logement en France et au moment où l'on parle judicieusement d'éco-quartier, il est bon de rendre hommage aux principes lancés par Howard, principes énoncés en 1898 et qui ont inspiré en Europe bien des zones urbaines en construction.

Principes que vous allez nous rappeler, Jean... et qui ont abouti à ce joli mot de cité-jardin

En effet, c'est la traduction de l'anglais garden-city est c'est dans son livre Demain, un pas pacifique pour une vraie réforme, qu'il présente l'antidote aux villes industrielles polluées. Premier principe, la maîtrise publique du foncier pour éviter les spéculations sur la terre. Deuxième principe : la présence d'une ceinture agricole autour de la ville pour l'alimenter. Troisième principe : une densité faible du bâti, 30 logements à l'hectare. Quatrième principe : la présence d'équipements publics situés au centre de la ville, commerce, parcs, lieux culturels. Cinquième principe : la maîtrise des actions des entrepreneurs sur l'espace urbain, en la validant par les habitants, via la municipalité. C'est ainsi que furent conçus au nord de Londres la cité-jardin, de Letchworth Garden City. Bien que tous ces principes ne soient pas intégralement repris, naquirent donc les cités-jardins de l'Aqueduc à Arcueil, de Drancy, de Stains, de Suresnes, d'Asnières-sur-Seine, de Gennevilliers, du Plessis-Robinson, du Pré-Saint-Gervais-Pantin-Les Lilas, celles de Champigny-sur-Marne, Châtenay-Malabry. Eh bien qu'une exposition nous permette de réfléchir à l'avenir en partant du passé, c'est formidable ! Suresnes, viendrait du gaulois désignant la déesse des sources : eh bien ressourçons-nous dans ce musée !



Podcasts

Partager

(RE)ÉCOUTER

Audio

LES PLUS ÉCOUTÉS



03min

LE TOP 3 DE FRANCE BL
PARIS

Communes d'IDF : l plus peuplées, les j grandes, les plus p



02min

LE COACH EMPLOI

Contester un refus
Fongecif



03min

LE TOP 3 DE FRANCE BL
PARIS

Les 3 centres
commerciaux les pl
fréquentés d'Île-del

Fil info

15:24

Virgile Mouquet : un lycéer à l'Assemblée nationale ce parler climat

[France Bleu Gironde](#)

15:24

Europa-Park : un après l'in-réouverture du quartier sci

[France Bleu Alsace](#) et [France B](#)

15:20

Dans les Vosges, les proch-disparu depuis cinq jours, u des battues

[France Bleu Sud Lorraine](#)

15:18

Yvelines : 20 000 scouts e Jambville

[France Bleu Paris](#)

15:10

Le gouvernement promet u meilleure indemnisation pr éleveurs victimes de l'ours

[France Bleu Occitanie](#)

15:08

Un policier se suicide à sor en Isère

[France Bleu Isère](#)

15:06

Recherche

Risques d'incendies, le uc du Puy-de-Dôme en rouge

balade

Au berceau des cités-jardins

Les cités-jardins ont fleuri en France dans l'entre-deux-guerres. Leur projet ? Humaniser l'habitat populaire urbain. Visite d'un quartier modèle très actuel, à Suresnes.

par **Pascaline Balland** & carte **Laurent Stefano**

SON CORPS DE BRONZE pèse de tout son poids sur une barre de prétoire, ses mains implorent : à l'entrée de la cité-jardin sur les hauteurs de Suresnes (Hauts-de-Seine), impossible de manquer la statue de Jean Jaurès ❶. Sa présence, tout un symbole, signale qu'ici, au début du XX^e siècle, créer un nouveau type de ville fut une affaire de conviction. Un modèle plus respectueux de l'être humain, qui allierait les bons côtés de la campagne et de la ville. Mais, sitôt abandonnés les fantasmes bucoliques, un monde se révèle qui ne soigne pas que ses façades.

Elles sont pourtant belles, celles du premier flot de l'avenue Édouard-Vaillant, sorti

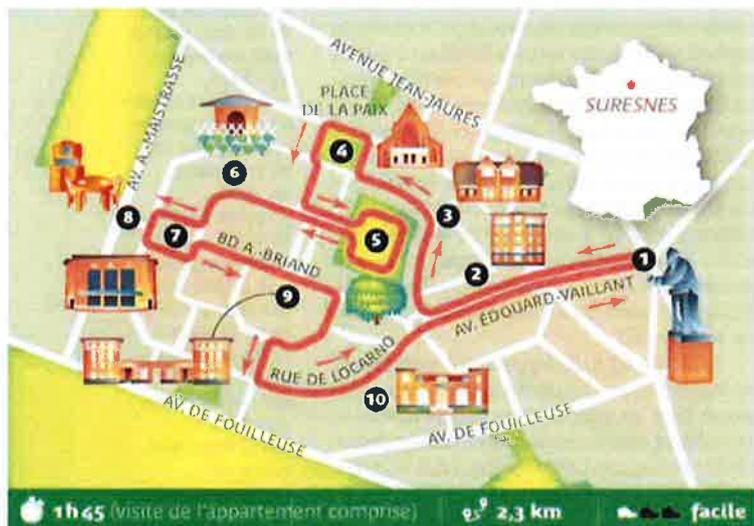


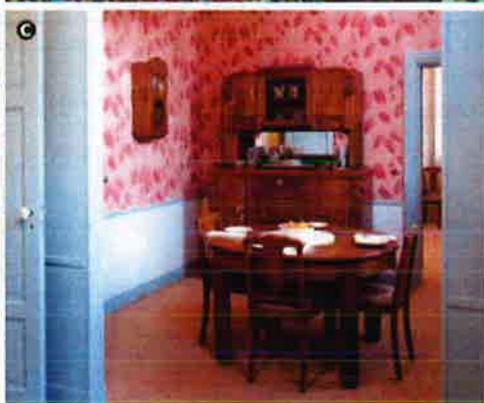
MUSÉUM SURESNES

de terre en 1921 ❷. Marie-Pierre Deguillaume, conservatrice en chef et directrice du Musée d'urbanisme social (MUS) de Suresnes, prend plaisir à les détailler : « Remarquez le soin apporté à la décoration, invite-t-elle, voyez le jeu de briques en nids d'abeille et les ferronneries des balcons. La beauté faisait partie du projet. »

Des équipements et du végétal

Enchâssés au milieu des immeubles collectifs, les pavillons de la rue des Gros-Buissons, toits en pente et colombages ❸, rappellent que les cités-jardins à la française, Suresnes en tête, sont directement inspirées des *garden cities* anglaises imaginées en 1898 par l'urbaniste Ebenezer Howard. Et comme il ne pouvait y avoir de cité idéale sans équipements communs, un lavoir bains-douches s'est, dès l'origine, niché juste derrière. Autre lieu vital, l'église Notre-Dame-de-la-Paix consacrée en 1934, jamais achevée ❹. La grande carène de béton armé renversée, véritable kaléidoscope de couleurs et de style, est l'une des 100 premières églises des « Chantiers du cardinal Verdier ». Entre le lavoir bains-douches et l'église respire le poumon vert de la cité : un hectare de verdure où sont étagés des





A | École Vaillant-Jaurès à Suresnes.
B | Jardins partagés dans la cité-jardin.
C | Appartement patrimonial.

terrains de pétanque ou de basket. Au milieu, un cèdre bleu pleureur ⑤. Une enclave verte plus modeste pousse rue Sully avec les jardins familiaux des Longs-Réages ⑥.

Au-delà, la balade franchit encore une porte du temps. Nous voici au pied d'immeubles gris austères, habillés de plaques de ciment truffé de gravillons. Ces bâtiments achevés en 1956 témoignent des priorités de l'après-guerre : reconstruire vite et pas cher. Quel contraste avec le théâtre Jean-Vilar ⑦, l'ancienne « Maison pour tous » inaugurée en 1938, qui apparaît derrière une arche de brique ! Ses bas-reliefs sculptés dans le marbre, sa brique rouge intense, son élégance géométrique lui donnent un petit air de palais de Chaillot, à Paris. Dans les années 1950, c'est entre ses murs qu'ont eu lieu les premières représentations du *Cid*, inaugurant l'aventure du célèbre TNP, le Théâtre national populaire. « Certaines habitantes, confie Marie-Pierre Deguillaume, m'ont raconté avec des étoiles dans les yeux avoir dansé avec Gérard Philipe. »

En s'appuyant sur cette mémoire vivante, une loge de concierge a été restaurée en « appartement patrimonial » ⑧. Heureuse initiative qui permet une immersion sensible dans l'intimité des habitants. Papiers peints recréés d'après des originaux, sol en terrazzolithe (sorte de ciment

peint), mobilier et objets chinés ou offerts par les voisins, tel le crucifix dans la chambre parentale... On imagine le plaisir des premiers élus sortant de logements vétustes. « Le projet de la cité-jardin, explique Marie-Pierre Deguillaume, prévoit l'électricité et l'eau courante partout. Chaque appartement est équipé de toilettes, d'une pierre d'évier, d'un poêle. » Différentes catégories de confort encouragent la mixité sociale entre ouvriers, contremaîtres et quelques ingénieurs. En route vers les bords de Seine et ses usines, ces travailleurs passaient comme nous devant l'actuel collège Henri-Sellier ⑨, qui ne portait pas encore le nom de ce fils d'ouvrier de Bourges, élu maire de Suresnes en 1919. C'est lui qui, à la tête de l'Office public des habitations à bon marché du département de la Seine, mit toute son énergie à enraciner en Île-de-France le rêve des cités-jardins. Une utopie qui voulait prendre soin de tous, à preuve l'ancienne résidence pour personnes âgées dans la charmante rue Locarno ⑩.

Est-ce un effet de suggestion ? Au moment de la quitter, la cité-jardin paraît bien villageoise. Tout au long de cette balade matinale, passants et conducteurs ont été d'une disponibilité constante. Décidément, il fait bon descendre dans la cité-jardin. ●

mes conseils

- Venir en voiture ou prendre le bus 144 ou 244 à la station de tramway Suresnes-Longchamp jusqu'à l'arrêt « Place Jean-Jaurès ».
- Repérer les « mâts » d'information au sein de la cité-jardin (le premier, numéroté 10, est tout près de la statue de Jean Jaurès).
- S'inscrire pour une promenade guidée de la cité-jardin et de l'appartement patrimonial auprès du MUS, 1 place de la gare de Suresnes-Longchamp, 0141183737, 5 € (tarif plein), 4 € (pour les plus de 60 ans), gratuit pour les moins de 26 ans.
- Voir l'exposition « Les cités-jardins, une certaine idée du bonheur ». Au MUS, jusqu'au 2 juin.
- Noter la manifestation « Le printemps des cités-jardins » du 11 au 26 mai en Île-de-France, organisée par l'Association régionale des cités-jardins, voir www.tourismegp.com

Romainville : à la cité des Mares, c'est la fin d'une époque

Le déménagement des locataires commencera en septembre. A terme : 124 logements dont 42 sociaux pousseront sur le site de cette cité historique.



Romainville, mercredi 13 février. La cité des Mares connaît ses dernières heures. Les petits appartements vont bientôt être rasés et vont laisser place à 124 logements dont 42 sociaux. [LP/E.M.](#)

Par **Elsa Marnette**

Le 13 février 2019 à 21h08, modifié le 14 février 2019 à 17h35

A regarder de loin, la cité des Mares à Romainville ressemble à un petit quartier pavillonnaire comme il y en a tant. Mais les nombreux volets fermés, le crépi qui s'effrite, les jardinets à l'abandon donnent à l'ensemble une atmosphère presque fantomatique.

Sur les 72 logements sociaux que compte la cité bâtie au début des années 1950, une trentaine sont vides. « Parfois depuis dix ans », précise Josiane, une ancienne du quartier.

Après des années d'incertitudes sur leur sort, les locataires savent maintenant de quoi leur avenir sera fait. La ville, propriétaire du terrain et des bâtiments, compte vendre le tout à un promoteur qui va démolir les vieux bâtiments et construire 124 logements.

42 familles restantes

Les 42 familles restantes devraient conserver un appartement dans ce nouvel ensemble immobilier. Les premières feront leurs cartons dès septembre.

La cession du terrain à AB Group, pour 4,5 M€, doit être examinée au prochain conseil municipal. Les élus viennent

d'approuver le protocole de relogement. Les locataires conserveront leurs loyers très bas, et les desiderata de chacun seront pris en compte pour la suite, assure l'adjointe à l'habitat Asma Gasri.

Sur le papier, le projet séduit Dominique. « Si ça ressemble à ce qu'ils ont présenté, ça va être très bien, espère le plombier à la retraite. Il n'y aura pas plus d'étages, et on aura notre parking souterrain. »

« J'en ai pleuré »

Dans les faits, il attend la suite : « On doit signer une résiliation de bail, on n'est pas très chauds. Il nous manque des écrits. Aujourd'hui, je paie 245 € pour 70 m2. Casser un bail comme ça pour me retrouver avec un bail précaire, ça me dérange un peu. »

Newsletter Seine-Saint-Denis

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Surtout lorsque, comme lui, on a vécu une grande partie de sa vie à la cité des Mares. C'est aussi le cas de Patricia : « Au début, j'en ai pleuré de ces changements. Mais je commence à m'y faire. »



Romainville, ce mercredi. Les locataires actuels, comme Patricia, devraient aussi rester sur site. LP/E.M.

Pour Odette, 77 ans, Romainville et la cité des Mares, c'est toute sa vie. Avec ses parents d'abord, puis avec son mari et les

enfants. « Avant il y avait des champs tout autour, c'est pour ça qu'on disait la cité des Mares. »

Densification

Tous ses proches ont quitté cette ville dont elle goûte peu la transformation. « C'est un désastre de voir tout ça. Si mes parents revenaient, ils diraient : on repart. Il nous faut de l'oxygène », réclame la vieille dame, évoquant l'ensemble de 315 logements en cours de construction le long de sa cité.

Une « forte » [densification](#) que déplore l'opposante (PC) Sofia Dauvergne : « Il y aura quatre fois plus de logements qu'aujourd'hui. Ça va poser des problèmes pour l'accueil des enfants... »

« Au plus tôt », le promoteur AB Group espère terminer les travaux d'ici trois ans.

LA SEULE CITÉ-JARDIN DE LA VILLE

Selon un inventaire général du patrimoine réalisé par la région il y a dix ans, la cité des Mares était la seule cité-jardin conservée de Romainville.

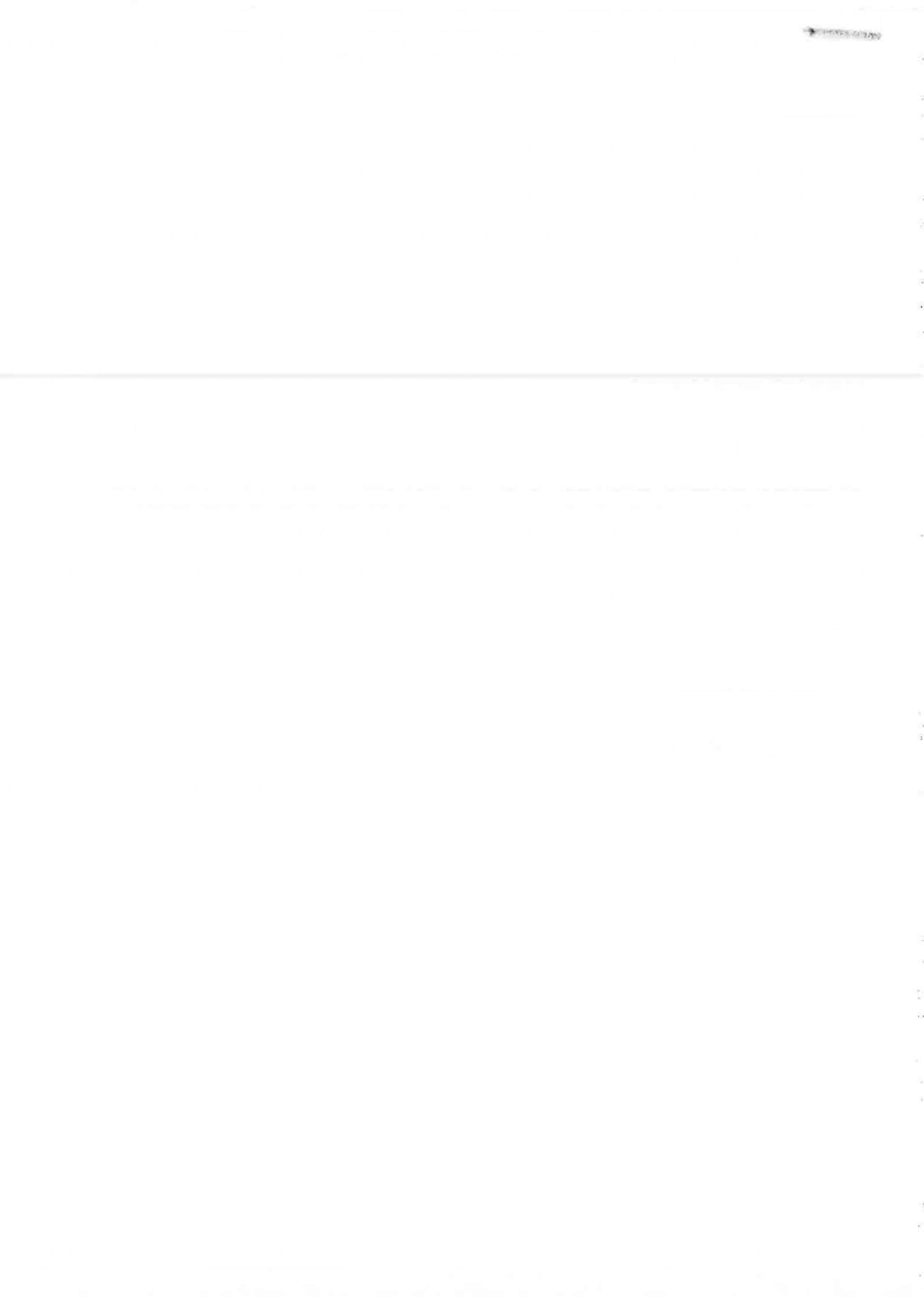
Cet ensemble de 72 logements - six par maison - fut édifié entre 1952 et 1958. A l'origine, la place centrale était arborée. Elle fut rapidement bitumée pour être transformée en parking. « L'idée, c'était de faire des maisons jardin avec des prix accessibles à tous, dans l'esprit maisonnette », détaille l'adjointe à l'habitat Asma Gasri.

La cité des Mares a été conçue par l'architecte André Bérard, à l'origine de nombreuses réalisations à Romainville : l'ancien centre de santé Louise-Michel, le groupe scolaire Charcot-Barbusse (1939) et la cité Marcel-Cachin (1956-1964).

E.M.

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Île-de-France & Oise



Les cités-jardins, un patrimoine menacé ?

A Châtenay-Malabry, l'important projet de rénovation de la Butte-Rouge génère des inquiétudes. Sur la centaine de cités-jardins d'Ile-de-France, peu sont protégées.



Châtenay-Malabry, février 2018. La cité-jardin de la Butte-Rouge a été construite dans les années 20. L.P.A.R.

Par **Ariane Riou**

Le 9 février 2019 à 12h18

Ses murs roses, ses bâtiments ronds, ses larges rues vallonnées et arborées... La cité-jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry est emblématique de ces quartiers construits après la Première guerre mondiale pour répondre à une demande prégnante de logements.

Cette cité, dans laquelle vivent plus de 10 000 personnes, soit un tiers de la commune, doit faire l'objet d'une importante rénovation ces prochaines années. Mais [plusieurs voix s'élèvent](#) contre le chantier, qui prévoit la démolition de certains immeubles.

De quoi pousser l'ex-ministre de la Culture, Françoise Nyssen, [à interpeller le maire \(LR\) de Châtenay](#), Georges Siffredi, par courrier pour demander une inscription de la cité-jardin en site patrimonial remarquable.

Mettre aux normes des logements... et protéger l'histoire

Ce jeudi dernier, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture composée d'élus, d'associatifs et d'architectes, s'est réunie pour rendre un avis sur cette inscription -qui restera confidentiel tant que le préfet de région n'aura pas rendu le sien.

« C'est un dossier compliqué. Il ne s'agit pas de classer un monument seul. On parle d'un ensemble de bâtiments encore occupé, confie Philippe Laurent, maire (UDI) de Sceaux et président de cette commission régionale. On doit arbitrer entre la

nécessité historique et patrimoniale de la protection de cet ensemble, et la mise aux normes des logements qui sont abîmés.

»

Cette problématique de protection pourrait-elle devenir de plus en plus récurrente ? En Ile-de-France, on recense plus d'une centaine de cités-jardins. Mais « très peu font l'objet d'une protection », précise Jean-Pierre Respaut, **vice-président de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.**

« La prise de conscience de la valeur des cités-jardins est assez récente »

La décision de protéger ce patrimoine revient aux maires. C'est à eux d'effectuer la demande auprès du ministère de la Culture. A Suresnes, par exemple, Christian Dupuy [l'a fait en 1983](#). Et une rénovation s'est engagée de 1985 à 1996, sous les directives des architectes des bâtiments de France. Même cas de figure à Stains (Seine-Saint-Denis) en 2005.

« La prise de conscience de la valeur des cités-jardins est assez récente, observe Jean-Pierre Respaut. Ce qui, il y a 30 ans, était regardé de façon désintéressée est aujourd'hui perçu d'une autre manière. »

Newsletter Hauts-de-Seine

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Dans le cas de la Butte-Rouge, l'avis qui sera rendu par le préfet de région dans les semaines à venir ne sera pas coercitif. Le choix final d'inscrire ou non le site comme patrimoine remarquable revient toujours au maire. Le classement « ne changera rien », lâchait Georges Siffredi l'automne dernier. Qui va m'imposer quoique ce soit dans ma ville ? Je veux que les gens continuent à bien vivre. »



Cachan : le stand-up fait venir les quartiers au théâtre



Cachan. Une nouvelle soirée stand-up est organisée ce vendredi au théâtre Jacques-Carat. La première en 2018 avait réuni 580 personnes. DR



La deuxième édition de la soirée **Mort de rire** se déroule vendredi. L'occasion de découvrir des talents du stand-up et de faire venir un autre public au théâtre.

La première édition l'année dernière a été un succès avec une grande salle du théâtre Jacques-Carat archi-pleine Cachan. La soirée stand-up **Mort de rire** (MDR) remet ça ce vendredi. « Sur 580 places, on en a déjà vendu 450 et certains artistes n'ont pas encore communiqué dessus, sans compter qu'il y a ceux qui se décident au dernier moment. Ça sera rempli », estime Karim Saal, coordinateur jeunesse au centre socioculturel Lamartine. La soirée, chiffrée à 8 000 €, est organisée par les associations **Fennecs stars** et **Central Park**, avec le centre socioculturel (CSC) Lamartine et le soutien financier de la ville.



Affiche **Woop** - Youssoupha et Hakim. DR

Comme Fary l'an passé, Hakim Jemili est la tête d'affiche. Avec ses 500 000 followers sur Instagram, l'humoriste du « **Woop Gang** », cartonne. Quatre autres étoiles montantes du stand-up seront sur scène : **Walid Sax**, **Fadily**, **Aboud Essouf**, **Abdoul**.

« Le but, c'est que les gens sortent de leur quartier pour aller au théâtre. Généralement, ce n'est jamais en dessous de 15 €, ce qui est cher. Là, on fait des prix à 7 € », reprend le coordinateur.

Tout est né du succès, en 2017, d'un spectacle de stand-up qui attire une centaine de personnes au centre socioculturel. L'idée germe de transposer le concept au théâtre pour y faire venir les habitants, ce qui correspond au souhait de la ville d'ouvrir le quartier Cité-jardin où est situé le centre socioculturel.

Des ateliers organisés l'an dernier au centre socioculturel ont d'ailleurs beaucoup plu. Deux stagiaires se sont distingués et l'un d'entre eux passe au Paname art café, haut lieu parisien du stand-up. Les prochains ateliers sont prévus en mars.

Rendez-vous ce vendredi à 20 h 30 au théâtre Jacques-Carat 21 av. Louis - Georgeon. Tarif : 7 €.

Anne-Laure Abraham

Val-de-Marne stand-up

Mort de rire stand-up

Mort de rire

Bon de réduction

Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama



Réforme du Grand Paris : Ollier demande à Macron "un acte II de la métropole"

Par César Armand | 23/01/2019, 12:36 | 661 mots



(Crédits : DR)

Lors de la présentation de ses vœux ce 22 janvier, le président (LR) de la MGP Patrick Ollier a estimé que « ce serait une folie de supprimer le travail énorme » de la métropole du Grand Paris.

Fêter son anniversaire consiste en général à inviter ses amis et, si possible, les entendre dire de gentilles choses. Dans la soirée du 22 janvier, la métropole du grand Paris (MGP) a soufflé sa troisième bougie, entourée de ses maires et de ses partenaires. Représentant Anne Hidalgo, elle-même première vice-présidente de la MGP, son premier adjoint (PS) Emmanuel Grégoire a ainsi salué « *la communauté de destin qui [les] lie tous ensemble* ». « *Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés* », a-t-il poursuivi.

En décembre 2018 au salon de l'immobilier d'entreprise (Simi), le président (LR) de la métropole Patrick Ollier avait exprimé sa volonté d'organiser un troisième concours d'urbanisme. Avec l'architecte Roland Castro, auteur d'un rapport sur "Paris en grand" pour le chef de l'État, il a confirmé hier soir qu'il voulait « *construire* » autour de l'eau et des cités-jardins (*lotissements avec espaces verts, ndlr*). « *Ce sera lancé d'ici à septembre prochain sous une autre forme qu'un appel à projets* », a précisé le patron de la MGP à l'issue de la cérémonie.

« La ZFE sera mise en place »

En revanche, les lauréats du deuxième concours "Inventons", qui devaient être présentés en mars 2019 au marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), seront finalement dévoilés en mai prochain. Pour rappel, il s'agit de 27 sites situés dans 21 communes où les candidats doivent répondre à deux impératifs : « *l'anticipation des usages de la transition énergétique* » et « *le déploiement des services numériques urbains* ». Les 85 candidats aménageurs, architectes, développeurs ou promoteurs, sélectionnés en octobre dernier pour le second tour, doivent rendre leur copie le 1er mars 2019 au plus tard.

Pour l'heure, Patrick Ollier est davantage préoccupé par la création de la zone à faibles émissions (ZFE) adoptée par le conseil métropolitain en novembre dernier. En théorie, dès le 1er juillet 2019, les véhicules diesel de plus de 18 ans et essence de plus de 21 ans ne pourront plus circuler à l'intérieur de l'A86 francilienne, mais dans la pratique, « *nous voulons laisser le temps à la population de prendre en compte les aides pour qu'on soit au même niveau d'interdiction qu'à Paris* ». La MGP va en effet lancer une campagne de communication et de concertation pour rappeler aux Grand-parisiens qu'ils bénéficient de 9.000 à 16.000 euros d'aides cumulées selon qu'ils achètent un véhicule d'occasion ou neuf.

« La ZFE sera mise en place », a ainsi assuré le président de la métropole. « Nous ne pouvons plus ignorer les 6.000 morts liés à la pollution atmosphérique ».

10 millions d'euros pour les centres-villes

Par ailleurs, un an après sa présentation à la presse, la métropole du Grand Paris va annoncer, « *dans quinze jours* » les dix villes retenues dans le cadre de l'appel à projet sur la revitalisation des centres-villes. Il n'est plus question de cinq millions d'euros, soutenus par la Banque des territoires Île-de-France, mais de dix millions d'euros pour libérer des fonds visant à préempter des baux commerciaux. « *Je pense qu'il n'y pas que dix communes qui ont besoin de nous. Nous allons passer à vingt communes* », a également promis Patrick Ollier. À l'échelle de la région francilienne, le programme national "Action cœur de ville", doté de 5 milliards d'euros, accompagne, lui, 19 communes.

En petit comité, le président de la MGP s'est donc montré confiant quant à son avenir.

« Ce serait une folie de supprimer ce travail énorme. Il faut un acte II de la métropole », plaide Patrick Ollier. « Je fais confiance au président de la République. Il a vu ce dont on était capable, qu'on existe. Nos propositions ne portent pas atteinte aux collectivités et aux territoires, elles sont construites en bonne collaboration avec la région. » Sur scène, il avait déjà déclaré : « Tout ce qui est fait n'est plus à faire et est irréversible. »

Article, revue Valée de la Culture n°18, hiver 2018-2019

LES CITÉS-JARDINS

UNE UTOPIE CONCRÈTE

PAR MARIE-PIERRE DEGUILLAUME
CONSERVATRICE EN CHEF DU PATRIMOINE
ET DIRECTRICE DU MUSÉE D'HISTOIRE SOCIALE ET URBAINE DE SURESNES (MUS)
ET ÉMELINE TRION,
CHARGÉE DE LA VALORISATION DES COLLECTIONS
ET DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUS.

Le vocable « cité-jardins » est de retour dans le cadre des aménagements actuels qui se veulent soucieux du bien-être des habitants et du développement durable. Mais quelle réalité sociale, architecturale et urbaine correspond historiquement à cette appellation ?

à

l'extrême fin du XIX^e siècle, la surpopulation plonge les grandes villes dans une situation critique : mortalité infantile, malnutrition, épidémies et alcoolisme ravagent les populations laborieuses qui ont fuit la campagne pour se rapprocher des usines. Une prise de conscience a alors lieu : il s'agit d'initiatives patronales, de la mise en place d'un cadre législatif, mais aussi de réflexions urbanistiques.

L'Anglais Ebenezer Howard théorise ainsi les conditions de vie nécessaire à l'épanouissement des populations, cherchant un modèle de développement des villes réunissant air pur, espaces naturels, emplois et activités sociales. Cette nouvelle forme de développement urbain sera la *garden city*, concrétisée en 1904 à Letchworth, dans la banlieue londonienne. Le Musée social, fondation privée réunissant des personnalités de différentes sensibilités politiques, introduit le concept en France, notamment grâce aux ouvrages de Georges Benoit-Lévy.

← Ecole maternelle, ancien Cité-Jardins, avenue Chamagny

Henri Sellier >



Quintessence



© MUS Suresnes / Sovere BrnoVina

5 partagés
Suresnes.

Il est difficile de donner une définition synthétique de la cité-jardins car le vocable est parfois revendiqué par des ensembles qui ne répondent pas aux critères définis par les urbanistes anglais ou à ceux établis en France dans l'entre-deux-guerres. À l'inverse, certains quartiers correspondant à des cité-jardins empruntent préférentiellement le vocable « cité cheminote » ou « cité ouvrière ». Partant de la définition établie par Henri Sellier affirmant que la cité-jardins « constituera une véritable ville avec l'ensemble des institutions collectives destinées à assurer son fonctionnement », la présence d'équipements collectifs autour des logements a été établie comme un critère de reconnaissance des cité-jardins. Les grandes cité-jardins comportent ainsi une ou plusieurs écoles (Suresnes, Gennevilliers, Stains, etc.), des équipements d'hygiène comme les lavoirs

bains-douches ou les dispensaires (Blumenthal à Épinay-sur-Seine, Suresnes, Drancy, etc.) ainsi que des équipements de loisirs et de sport comme la Maison pour tous (Champigny-sur-Marne, Suresnes, Stains, Gennevilliers, Épinay-sur-Seine, etc.) voire même un stade ou une piscine (Le Pré-Saint-Gervais, Suresnes...). Les commerces sont également omniprésents en rez-de-chaussée de la plupart des immeubles (Châteaugay-Mahabry, Stains...). À la cité-jardins de Suresnes, on compte même une crèche, un hôtel pour célibataires et une résidence pour personnes âgées, offrant des facilités pour tous les âges. Les cité-jardins se différencient alors des autres formes d'habitations à bon marché comme les HBM de la ceinture parisienne qui, s'ils reprennent les mêmes matériaux de construction et les mêmes formes de logements, ne bénéficient pas d'équipements intégrés. Des éléments urbains caractéristiques attendent également à reconnaître les cité-jardins alors que celles-ci ne sont parfois constituées que de quelques pavillons. On trouve notamment le clos ou close, plus petit dénominateur commun de ces quartiers : une voie sans issue bordée de logements. Espace partagé entre les riverains mais pas totalement privé, le clos encourage la sociabilité des habitants tout en limitant les coûts de construction de voirie. Les « marqueurs » des cité-jardins se déclinent

Espace partagé entre les riverains mais pas totalement privé, le clos encourage la sociabilité des habitants.

encore en deux autres éléments, fréquents mais moins systématiques : le portique d'entrée dans le quartier et la venelle piétonne.

Reste la question des jardins. Le vocable « cité-jardins » implique une forte présence du végétal. Cours et jardins privés rattachés aux pavillons sont omniprésents dans les premières réalisations où l'habitat individuel domine. Cependant, avec les formes collectives de logements dues à la nécessité de loger des travailleurs toujours plus nombreux, le végétal prend des formes multiples. Des jardins ouvriers sont prévus dans les plans initiaux de chaque cité-jardins de l'OPHEBMS mais c'est avant tout l'urbanisme qui ménage des espaces intimes avec les coeurs d'îlot arborés et fleuris, les plates-bandes autour des édifices publics et les squares. Ces espaces sont aujourd'hui réinvestis par les habitants pour des moments de détente, de jardinage ou même d'apiculture... L'exposition du MUS s'accompagne ainsi des témoignages de ceux qui ont vécu aux origines des cité-jardins et vivent encore « une certaine idée du bonheur » induite par l'urbanisme si particulier de ces quartiers pas comme les autres. ■

À LA DÉCOUVERTE DES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE

La genèse de l'exposition temporaire

« Les cité-jardins d'Île-de-France, une certaine idée du bonheur » a découvert jusqu'au 2 juin au MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes, s'est déroulée en parallèle à la rédaction d'un ouvrage éponyme réunissant une quinzaine d'auteurs publiés par la Région Île-de-France et soutenu par l'Association régionale des cité-jardins d'Île-de-France. Ces productions ont été l'occasion pour des architectes, historiens, paysagistes et spécialistes du patrimoine de s'interroger sur la définition de la cité-jardins et d'enrichir un recensement inédit : des réalisations franciliennes.

À l'aide de documents anciens originaux et d'une campagne photographique contemporaine, le MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes présente les traits communs de toutes les réalisations tout en montrant la diversité. Des premières réalisations de l'entre-deux-guerres poursuivies jusque dans les années 1960, aux éco-quartiers et cité-jardins contemporains, les formes architecturales, les matériaux et les modes de vie ont évolué, gardant l'idée de logements esthétiques, confortables et accessibles. L'exposition offre aussi l'occasion de vivre l'expérience des premiers habitants grâce à une reconstitution d'un appartement des années 1930, appel à la visite de l'appartement patrimonial de la cité-jardins de Suresnes relevé par le MUS en 2016.

webmuseo.com/ws/musee-suresnes/



© MUS Suresnes / Sovere BrnoVina

Appartement patrimonial de la cité-jardin de Suresnes.



Les cité-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur, ouvrage de l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France, sous la direction de Juliette Corteville, 224 pages : 3-17 illustrations couleur et noir et Blanc. Editions Lieux-Dits, 29 €

W.18

allée
de la Culture

La Revue Culturelle du Département
des Hauts-de-Seine

**SPECTACULAIRE
NORVÈGE**

à sévres. LE SOUFFLE BRÛLANT
DES ARTISTES DU NORD

THÉÂTRE VIVANT

UN PROJET MAGISTRAL POUR LES AMANDIERS

LIGNE DE VIE

LES COUPS D'ÉCLAT LUMINEUX DE CLAUDE LÉVÊQUE

À Vitry, le Moulin-Vert ne veut pas voir disparaître ses pavillons

Des habitants craignent qu'à terme les 200 pavillons « historiques » ne soient tous rasés pour laisser la place à un nouveau projet immobilier.



Vitry, décembre 2018. Des habitants du quartier du Moulin Vert s'inquiètent du sort des quelque 200 pavillons qui le composent. De gauche à droite Guy Raisin, un habitant historique, Pascale Richard, la présidente de l'amicale des locataires des pavillons, Nathalie Drouet, une habitante plus récente et Sylvie Thiennot, présidente de l'association d'animation du quartier. LP/Fanny Delporte

Par **Fanny Delporte**

Le 25 décembre 2018 à 12h41

Un pavillon du quartier du Moulin-Vert muré, c'est l'assurance de voir débouler un riverain pour prendre des photos. À Vitry, des habitants de ce quartier sont aux aguets, inquiets du devenir de ces 220 pavillons après avoir constaté qu'une petite vingtaine a été murée dès que ses occupants (des locataires en grande majorité) déménagent ou décèdent. Tous sont gérés par la SA Immobilière du Moulin-Vert (SAIMV).

Disparaître, vraiment ? C'est la question qu'ont posée quelque 80 habitants lors d'une réunion voilà quelques semaines. Ils ont été reçus par l'adjoint au maire (PCF) Michel Leprêtre qui dans un courrier avait rappelé « l'engagement et la volonté de la ville dans l'accompagnement du projet de la SAIMV pour la restructuration du quartier ».



Brea's Hotel 4*



A partir de 251 € - Espagne - Cet hôtel a un emplacement privilégié dans la ville de Reus. L'hôtel est situé à seulement 10 km des plages de la Costa Dorada. Port Aventura et la ville de Tarragone sont à une courte distance. Les clients pourront explorer les nombreuses attractions que la région a à offrir. L'aéroport de Reus est à seulement 1,5 km. Ce magnifique hôtel bénéficie d'un design charmant.

Les clients seront accueillis avec hospitalité et un excellent service. Les chambres offrent un



Vitry, décembre 2018. Sur 220 pavillons, une petite vingtaine a été murée. LP/Fanny Delporte

Et d'évoquer l'« attente » de la municipalité notamment vis-à-vis de la SAIMV concernant « le patrimoine de la **Cité-Jardin du Moulin-Vert** constitué par son ensemble homogène remarquable de petits pavillons ». L'élu a demandé que la SAIMV rencontre les habitants.

PUBLICITE

« Mais nous n'avons pas eu de réponse ni d'engagement », résume la présidente de l'Amicale des locataires des pavillons, Pascale Richard. « On voit tout ça disparaître », déplore Guy, 90 ans, arrivé dans le quartier lorsqu'il en avait 86 de moins. À une époque où « on ne fermait pas les portes à clé » et où il y avait encore des pépinières à Vitry.

« Les anciens ont la culture Moulin-Vert », assure Sylvie Thiennot, qui a créé une association d'animation dans ce quartier. Elle aimerait justement que les anciens viennent à elle pour « boire un café, jouer aux cartes » et tisser des liens d'après elle disparus.

Newsletter Val-de-Marne

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

 Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

« Avant il y avait la maison sociale, on allait y danser le samedi, on y faisait du théâtre... », se souvient Guy. Aujourd'hui la maison sociale est murée. Sa « réhabilitation » fait partie des attentes citées par la mairie.

Un projet de réaménagement doit être validé par la ville



Vitry, décembre 2018. « Avant il y avait la maison sociale, on allait y danser le samedi, on y faisait du théâtre... », se souvient Guy. Aujourd'hui la maison sociale est murée. LP/Fanny Delporte

Contactée, la SAIMV évoque « un projet de réaménagement urbain qui doit recevoir l'assentiment de la ville », « en concertation avec les locataires ainsi que les riverains », pour « réhabiliter et résidentialiser » les immeubles, « proposer de l'accession sociale aux locataires qui le souhaitent » et « construire des logements neufs ». Une rencontre avec la mairie est programmée en février.

« Certains pavillons vides sont actuellement murés et voués à une potentielle démolition, ou à être vendus », et ce, « dans l'attente de la validation d'un projet d'ensemble définitif ». Et la SAIMV d'ajouter que les « locataires occupant les pavillons ou les logements collectifs » qui seraient inquiets « bénéficient du droit au maintien dans les lieux ».

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Île-de-France & Oise



DOSSIER BUTTE-ROUGE



En direct

Notre-Dame

| Eiffage

| Start-up

| Grand Paris Express

| Moniteur Innovat



Le ministre de la Culture prié de classer la Cité-jardin de la Butte Rouge

JACQUES-FRANCK DEGIOANNI | le 11/07/2019 | [Patrimoine](#), [Architecture](#), [Culture](#)



Ma newsletter personnalisée



Dans un courrier adressé à Franck Riester, ministre de la Culture, l'association Châtenay Patrimoine Environnement le presse de procéder à une instance de classement de la Cité-jardin de la Butte Rouge de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)...

Vénère, l'association Châtenay Patrimoine Environnement. Et il y a de quoi! Dans le cadre d'une opération de «rénovation urbaine», il est projeté la démolition de 85% des bâtiments de la **Cité-jardin de la Butte Rouge**... Une cité dont la qualité architecturale, paysagère et environnementale est reconnue au plan international. Face à ces menaces de destruction, l'association demande à **Franck Riester** une **instance de classement** conformément à l'article L621-7 du code du Patrimoine.

Conçue pour les classes populaires sous l'impulsion d'Henri Sellier, cette cité-jardin a été imaginée par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutté, Paul Sirvin, André Arfvidson, avec le paysagiste Rioussel. Sa construction s'est échelonnée en sept tranches, de 1931 à 1965. Inspirée des théories du mouvement moderne des « Cités-jardins » au début du XXe siècle, elle est de la même valeur que celle des Electriciens de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais), classée aux monuments historiques ou que celles de Berlin, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco.

A l'heure de la Métropole du Grand Paris, **la Butte Rouge** représente un pan majeur de l'histoire de la banlieue parisienne qui doit être mis en valeur et préservé, souligne l'association **Châtenay Patrimoine Environnement**, soutenue dans sa démarche par France Nature Environnement Ile-de-France, Sites & Monuments, Docomomo France et Environnement 92.

[La pétition en ligne contre le démembrement de la Butte Rouge.](#)

➤ RÉAGIR À CET ARTICLE

TESTEZ LEMONITEUR.FR EN MODE ABONNÉ

Gratuit et sans engagement pendant 15 jours **JE TESTE**

Formations

Prévenir et traiter les pathologies du bâtiment

23-24 SEPTEMBRE 2019 | Lyon

Le BIM pour la maîtrise d'ouvrage et la gestion de patrimoine

11-13 SEPTEMBRE 2019 | La Réunion

Piloter une opération immobilière de A à Z

16-18 SEPTEMBRE 2019 | Paris

[Toutes nos formations](#) ➤

Événements

ÉQUERRE D'ARGENT

25 NOVEMBRE 2019 | Paris

TROPHÉE TRAJECTOIRES BTP

4 DÉCEMBRE 2019 | Paris

Journée Commande Publique

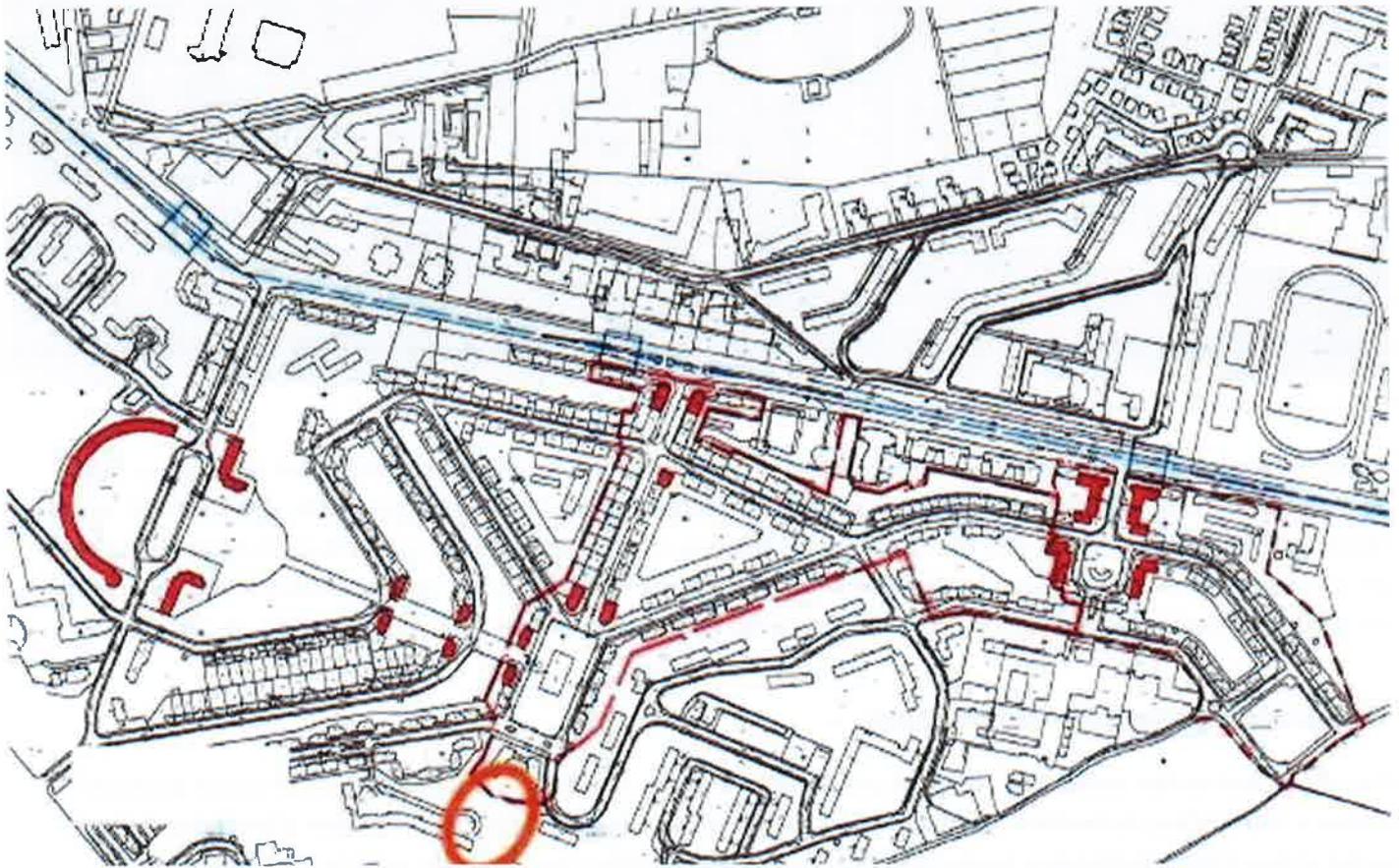
8 OCTOBRE 2019 | Paris

[Tous les événements](#) ➤

Dernières offres d'emploi

Châtenay-Malabry : seuls 20 % de la Butte Rouge sont sûrs d'être conservés

Le comité de pilotage de l'Anru travaille sur différents scénarios de réhabilitation de la cité-jardin et a défini quelques « bâtiments patrimoniaux à conserver ». 80 % du quartier pourront être réhabilités ou démolis et reconstruits.



Décembre 2018. Les différents scénarios du projet de rénovation de la cité-jardin de la Butte-Rouge prévoient la préservation assurée de 20 % du bâti (en rouge sur le plan). Les 80 % restants seront démolis puis reconstruits ou réhabilités. Anru

Par Marjorie Lenhardt

Le 4 juillet 2019 à 13h08, modifié le 5 juillet 2019 à 06h18

Depuis plusieurs jours, une rumeur circule selon laquelle 85 % de la Butte Rouge, cette cité-jardin construite après la Première Guerre mondiale à Châtenay-Malabry, serait démolie. Dans un communiqué, l'association Citoyens unis pour Châtenay-Malabry parle d'une « démolition quasi totale de la cité-jardin ».

« Nous venons de découvrir un projet déjà écrit en décembre dernier entre la mairie et l'Anru qui met en évidence une perte importante de logements sociaux et la démolition d'une grande partie de la Butte Rouge », affirmait Geneviève Colomer lors d'une réunion publique avec sociologue et architecte « pro-conservation » de la cité dans son entier.

Quelques bâtiments emblématiques de la cité-jardin sanctuarisés

Mais qu'en est-il réellement ? Un comité de pilotage de l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) réuni en décembre dernier a effectivement mis en avant différents scénarios dans lesquels il apparaît que seuls quelques bâtiments emblématiques de la cité-jardin doivent à tout prix être conservés. Il s'agit notamment du bâtiment appelé la « demi-lune », la tour de dix étages (la plus ancienne Habitation Bon Marché de France, devenue HLM), des bâtiments de part et d'autre de

la rue Albert-Thomas à l'entrée de la cité, autour de la place François Simiand et toute la place Jean-Allemane.



Châtenay-Malabry, avril 2016. Vue de la cité-jardins de la Butte Rouge. La Rotonde et la Demi-Lune. LP/P. A

« Effectivement sur les plans de l'Anru ont été identifiés quelques bâtiments qu'il ne faut absolument pas toucher, et ils représentent 20 % de la cité-jardin, confirme le maire (LR) Georges Siffredi. Pour les 80 % restants, rien n'est acté, c'est à l'étude avec les services de l'Etat et la Drac (*NDLR : la Direction régionale des affaires culturelles*) pour voir les bâtiments qui seront réhabilités et ceux qui seront démolis-reconstruits », précise-t-il, rappelant que beaucoup d'habitants se plaignent des conditions dans lesquelles ils vivent surtout en ce qui concerne les problèmes d'isolation thermique et phonique.

« Il y a un flou artistique qui fait craindre le pire... »

Georges Siffredi se veut rassurant : « on ne va pas démolir en même temps, ça va se faire sur 15 ou 20 ans en plusieurs phases ». Aujourd'hui, 85 familles sur les 241 de la première phase ont été relogées pour la plupart ailleurs dans la cité-jardin et dans Châtenay-Malabry. Seules trois familles ont quitté la ville à leur demande, selon la municipalité. « Ces familles seront prioritaires quand ce sera neuf et au même prix », répète-t-il.

LIRE AUSSI > [Butte-Rouge à Châtenay : l'historien de renom défend une cité « exceptionnelle »](#)

Les phases de démolition devraient être annoncées fin septembre, début octobre. Et les travaux démarreront lorsque toutes les familles de cette première phase seront relogées.

Newsletter Hauts-de-Seine

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Une [attente angoissante pour certains riverains](#) qui ne savent pas encore à quoi s'attendre : « il y a un flou artistique qui fait craindre le pire, redoute Laurent, habitant d'un pavillon dans la Butte Rouge depuis 25 ans. D'après ce que j'ai vu sur les plans, mon pavillon est menacé, mais il n'a pas de problème d'isolation. Dès l'origine, ça a été bien fait. Mon bâtiment n'a pas à être démoli ».

La Butte Rouge : d'un grand Paris social au grand Paris immobilier

21 mai 2019



@Patrimoine-Environnement

Il était une fois, un idéal social. Un idéal qui voulait que chaque ouvrier puisse bénéficier d'un logement décent entouré de verdure, de culture et de services. Un idéal pour une population ouvrière qui aspirait à un loyer modeste car ne pouvant accéder au marché privé. C'est l'histoire encore aujourd'hui de la Butte Rouge de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Après la 1^{ère} guerre mondiale, Henri Sellier, maire de Suresnes et président de l'office départemental des habitations à bon marché de la Seine, prévoit la construction de 21 cités-jardins. Dans l'entre-deux-guerres, 15 seront finalement construites. Les cités-jardins préfigurent l'idée du Grand Paris de Sellier : un grand Paris social, ouvrier et vert.

La cité-jardin de la Butte Rouge de Châtenay-Malabry figure parmi les grandes opérations de Sellier. Construite en trois grandes étapes, entre 1931 et 1965, elle accueille près de 4 000 logements sur 70 hectares, dans un écrin de verdure et avec une qualité urbaine et paysagère laissant place à la promenade, avec l'aménagement d'un cheminement fluide entre les constructions, les places, et les jardins ouvriers bien entretenus.



Entre 1931 et 1940, Joseph Bassompierre, Paul de Rutté, André Arfvidson et le paysagiste André Rioussé lancent la première tranche. Paul Sirvin remplace Arfvidson à sa mort en 1935. La Butte Rouge est la plus grande des cités-jardins construites et un des premiers écoquartiers du Grand Paris, avec son paysage de verdure, sa gestion des eaux de pluie et la valorisation des ordures ménagères via une chaufferie qui alimentait la piscine.

Après la seconde guerre mondiale, une deuxième phase est réalisée entre 1949 et 1950 puis une dernière entre 1960 et 1965, avec des immeubles collectifs répondant à la logique des grands ensembles, sans pour autant sacrifier à la qualité de l'ordonnancement général laissé par les premiers architectes, et en gardant une densité respectueuse des premiers aménagements.

La Butte rouge est ainsi un parfait condensé de l'histoire du logement social en France, de la brique au béton armé, du petit collectif de 2 à 3 étages aux longues barres des années 60.

Vieillissant tant bien que mal, comme toute construction, la cité de Butte Rouge connaît une première réhabilitation entre 1984 et 1994 menée par son nouveau propriétaire, l'OPH des Hauts-de-Seine. Depuis plus rien... jusqu'en 2012.



@J.R.

Un concours, trois projets, un an et demi de rencontres pour rien.

En 2012, la mairie de Chatenay-Malabry dessine, à l'aide du PLU, sa nouvelle ville : plus diverse, plus fonctionnelle, plus dynamique, selon le document plusieurs fois amendé depuis. La ville résidentielle de banlieue parisienne veut devenir un pôle économique avec ses petites sœurs du Plessis-Robinson, de Sceaux, à quelques encablures d'Antony et du plateau de Saclay.

Or la cité-jardin est un problème, le logement social en général est un problème. Il compose 56% des logements sociaux de la ville, et La Butte Rouge accueille 1/3 des habitants de Châtenay-Malabry, soit 10 000 personnes, avec un revenu moyen de 13 000 euros/annuel et, que du logement social en PLAI...

C'est pourtant oublier que les gens y sont biens, heureux, contents de leur qualité de vie. Ils évoquent les problèmes d'isolation phonique mais aiment leur logement. Pas d'exiguïté outre mesure, bien que les standards aient évolué. Rien qu'une réhabilitation ne saurait préserver. La couture urbaine qui veut désenclaver le quartier et le remettre dans la ville se fera, mais comment ?



@J.R.

En 2015, l'OPH des Hauts-de-Seine, alors encore propriétaire de lieux, lance un dialogue compétitif pour le renouvellement urbain de la Butte Rouge. Trois équipes sont désignées pour élaborer des propositions, les acteurs du territoire – l'OPH, Citallios, la SEM92 et la Mairie – sont mobilisés. Il faut recoudre le territoire. La cité-jardin n'est pas isolée mais l'avenue du général Leclerc, qui voit son projet de ligne de tram approuvé, constitue une frontière qui enclave un peu le quartier.

Les projets élaborés durant plus d'un an se situent dans la continuité urbaine et historique du quartier, qui a évolué sur ses 36 ans de construction, et aussi dans la dynamique d'un territoire plus vaste, celui du Grand Paris.

L'agence GRAAL (Carlo Grispello et Nadine Lebeau) travaille avec Paola Vigano sur un projet qui construit des transepts à partir de l'avenue du général Leclerc, impulsant une dynamique économique et une mixité sociale avec des résidences étudiantes et intergénérationnelles. Les logements s'amplifient avec des doubles peaux pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie. L'intervention respectueuse du patrimoine détruit peu mais réadapte aux enjeux métropolitains.

Simon Goddard et Claire Schorter, lauréats du dialogue compétitif, proposent également une réhabilitation douce du site avec une densification réinterprétant les logements de la Butte Rouge



LE FIGARO *f*
immobilier

Joyau architectural à préserver ou HLM usées à reconstruire?

Par Le Figaro Immobilier, AFP agence
Mis à jour le 16/04/19 à 06:00
Publié le 16/04/19 à 06:00



Crédits photo : PHILIPPE LOPEZ/AFP

EN IMAGES - En région parisienne, l'avenir de la Butte Rouge, cité-jardin emblématique des années 30, divise. Le maire de Châtenay-Malabry compte détruire une partie de l'ensemble pour reconstruire à neuf tandis que des architectes et urbanistes tiennent à préserver les bâtiments.

Emblème des cités-jardins (<http://plus.lefigaro.fr/tag/cites-jardins>), un concept imaginé au début du XXe siècle pour loger les ouvriers de Paris, la Butte Rouge à Châtenay-Malabry (<http://plus.lefigaro.fr/tag/chatenay-malabry>) fait aujourd'hui l'objet d'un vaste plan de réhabilitation contesté par des urbanistes, qui souhaitent préserver ce «joyau» de l'habitat social. Situés en bordure de la forêt de Verrières, les petits immeubles couleurs pastel édiés dans les années 1930 et entourés de jardins renvoient l'image de cité idéale fantasmée par ses créateurs, les architectes Joseph Bassompierre, Paul Sirvin, Paul de Rutté et André Arfvidson.

» **LIRE AUSSI** - Le bonheur d'habiter dans un appartement Art déco (https://immobilier.lefigaro.fr/article/le-bonheur-d-habiter-dans-un-appartement-art-deco_5f304014-269e-11e7-b247-c0c16fdddc43/)

«Cette cité est considérée comme un véritable joyau», va jusqu'à affirmer Jean-Louis Cohen, professeur en histoire de l'architecture à l'Institut of Fine Arts de l'Université de New York. Avec une dizaine d'urbanistes de renom, il a signé une tribune contre le projet de réhabilitation et pour que la cité, qui abrite 10.000 habitants, «puisse vivre encore pour les générations futures». Le maire de Châtenay, Georges Siffredi (LR), souhaite en effet détruire une partie des immeubles pour les reconstruire, afin d'édifier «une cité-jardin du 21e siècle». Coût du projet: 280 millions d'euros.

Champêtre et pittoresque

Construite entre 1931 et 1965 en plusieurs étapes, la Butte Rouge emprunte son style au mouvement des cités-jardins, venu d'Angleterre. Il s'agissait «d'opposer à la grande ville, perçue comme tentaculaire et menaçante, des communautés à taille humaine», explique Jean-Louis Cohen. À la Butte Rouge, les immeubles de la première période (avant la deuxième guerre mondiale (<http://plus.lefigaro.fr/tag/deuxieme-guerre-mondiale>)) ne sont pas plus hauts que trois étages. Arrondis, dissymétriques et inspirés de l'école du Bauhaus, les bâtiments épousent les reliefs du terrain et sont entourés d'arbres, parfois centenaires, ou de jardins ouvriers. «Ça fait champêtre, pittoresque, alors que c'est du logement social», fait remarquer Barbara Gutglas, urbaniste et opposante farouche au projet de réhabilitation. «J'aimerais bien que toutes les constructions faites il y a 80 ans aient la même qualité», observe-t-elle.



Crédits photo PHILIPPE LOPEZ/AFP

Vu de l'extérieur, les façades sont en bon état, même si les garde-fous des balcons sont parfois rongés par la rouille. Mais à l'intérieur, le maire assure que les appartements sont «humides», «sans isolation phonique» et de «petite taille». Les normes modernes ne correspondent plus à celles des années 1930 prolonge l'édile. «Un trois-pièces aujourd'hui fait en moyenne 62m². Là, c'est 52m²», donne-t-il en exemple. «On a beaucoup de 2/3 pièces et peu de 4/5 pièces. Nous avons des familles nombreuses et ça pose problème», poursuit M. Siffredi. Sans compter l'absence de parking, d'accès handicapé ou d'ascenseurs, inexistantes il y a 80 ans. Le maire souhaite transformer radicalement la cité. L'objectif est de passer de 100% de logements sociaux sur les 3.300 habitations du quartier à «30 à 40% de privé», pour «remettre de la mixité» espère M. Siffredi.



Crédits photo PHILIPPE LOPEZ/AFP

Trois immeubles logeant 250 habitants sont d'ailleurs en train d'être évacués pour être détruits. «On aurait voulu rester», raconte une locataire en passe d'être relogée et qui souhaite rester anonyme. «Mais chez certains dans les appartements, il y a de gros dégâts», reconnaît-elle. La plupart des habitants, s'ils sont mitigés, ne sont pas farouchement opposés au projet du maire. «Je n'ai pas envie qu'on détruise ma Butte Rouge mais il faut que les choses changent», concède Nicole, historique du quartier.



Crédits photo PHILIPPE LOPEZ/AFP

Certains craignent tout de même un changement de visage de la Butte Rouge, comme Cécile, qui vit ici depuis 20 ans: «c'est un témoignage du logement social cette cité, c'est une erreur magistrale de vouloir la détruire». Un point de vue partagé par Jean-Louis Cohen. Le plan d'urbanisme de la Butte Rouge est un exemple, «à l'antipode de la géométrie trop prévisible et presque infantile de certains grands ensembles» construits après guerre, insiste-t-il. Des arguments trop éloignés des réalités d'après le maire. «J'entends de l'architecture, de la pierre, mais j'entends pas d'humain», rétorque-t-il. «Quelqu'un m'a dit un jour, la Butte Rouge, c'est le château de Versailles. Sauf que contrairement à Versailles, il y a 10.000 habitants qui vivent ici», conclut l'édile.



Crédits photo PHILIPPE LOPEZ/AFP

 Partager
  Twitter
  Partager
  Envoyer

 (javascript:window.print();)

Service :

Retrouvez toutes nos annonces immobilières



Cité-jardin de Châtenay-Malabry : les architectes s'opposent aux démolitions



Châtenay-Malabry, mars 2019. La cité-jardin de la Butte Rouge compte 3 800 logements. LP/Marjorie Lenhardt



La présidente de l'ordre des architectes d'Ile-de-France milite pour que la Butte Rouge soit préservée en l'état, alors que la mairie porte un projet de rénovation qui prévoit la disparition de plusieurs bâtiments.

Non à la démolition, oui à la réhabilitation. Après la ministre de la Culture, l'Ordre des architectes d'Ile-de-France prend position à son tour sur la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry. Et lance une alerte pour la sauvegarde du patrimoine dans le cadre des opérations Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Cette cité témoin de l'architecture de l'entre-deux-guerres, dans laquelle vivent près de 10 000 personnes, doit faire l'objet d'une importante rénovation dans les prochaines années. Une rénovation qui comprend la démolition de certains bâtiments jugés vétustes.

Le montage des projets Anru «encourage la démolition»

« La problématique de la Butte Rouge, c'est qu'une partie du projet de rénovation est éligible aux crédits de l'Anru. Ce qui oblige la collectivité à faire des montages financiers avec le privé, et encourage la démolition », regrette Christine Leconte, présidente de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France.

LIRE AUSSI >Les cités-jardins, un patrimoine menacé ?

Il y a trois semaines, la responsable a rencontré le préfet de région, qu'elle avait déjà interpellé à plusieurs reprises au sujet de la Butte Rouge. « Je me suis rendu compte qu'il manquait d'informations claires sur les enjeux du projet de rénovation et le nombre de démolitions prévu », explique-t-elle.



Le préfet de région devra rendre dans les prochaines semaines son avis sur l'inscription de la cité-jardin en site patrimonial remarquable. Un avis qui ne sera dans tous les cas pas coercitif, puisque le choix final d'inscrire ou non un site comme patrimoine remarquable revient toujours aux maires.

Pour l'Ordre des architectes, la cité-jardin, réputée dans les écoles d'architecture qui viennent la voir depuis le monde entier, doit absolument être préservée en l'état.

«Ceux qui sont contre, c'est pour des raisons politiques»

Ce qui est tout à fait possible, selon Christine Leconte : « D'après les retours d'experts ingénieurs et les relevés thermiques que nous avons pu y faire, il y aurait des possibilités de réhabilitation extrêmement faciles, mais aujourd'hui les politiques de l'Anru ne le permettent pas ».

« Si on fait de la réhabilitation, on perd 1 000 logements. Il y a déjà eu une réhabilitation dans les 1990, entre 2 et 4 M€ sont dépensés par an pour des travaux, maintenant il faut reconstruire », répète de son côté le maire (LR), Georges Siffredi. Et de préciser que « plusieurs immeubles seront conservés, comme celui de la « demi-lune » et ceux autour de la rotonde ». Pour l'édile, entre 80 et 90 % des habitants sont favorables à ce projet. « Ceux qui sont contre, c'est pour des raisons politiques ».

Marjorie Lenhardt

Hauts-de-Seine cité Jardin
Butte-Rouge

Bon de réduction

Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama



Châtenay-Malabry : la rénovation de la Butte-Rouge divise les habitants

Le projet de rénovation critiqué par les architectes et accueilli avec réserve par le ministère de la Culture n'est pas forcément mal vu par les habitants du quartier eux-mêmes.



Châtenay-Malabry, la semaine dernière. Barbara Gutglas de l'association Châtenay patrimoine environnement et Octavie, habitante de la Butte-Rouge, s'opposent au projet de rénovation. L.P./M.L.

Par **Marjorie Lenhardt**

Le 13 mars 2019 à 13h31, modifié le 13 mars 2019 à 13h39

Les premiers bourgeons apparaissent dans les jardins familiaux de la Butte-Rouge qui, au printemps, retrouve de sa splendeur. Manu et Emile s'activent dans le potager. « Les jardins familiaux ! C'est tout l'intérêt de vivre ici ! » s'exclament-ils. Manu vit à la Butte-Rouge depuis plus de 30 ans et contrairement aux architectes, il voit d'un bon œil [le projet de rénovation de son quartier de près de 10 000 habitants](#), tant que les jardins - au nombre de 60 - sont préservés.

LIRE AUSSI > [Butte-Rouge à Châtenay : l'historien de renom défend une cité « exceptionnelle »](#)

« En réunion publique, on nous a dit qu'ils ne toucheraient pas aux jardins donc maintenant je trouve que c'est bien ce qui va être fait. Ça va changer le visage de la Butte-Rouge car il y aura à nouveau un brassage de la population, comme avant », explique-t-il.

« Il y a beaucoup de personnes âgées qui veulent des rez-de-chaussée accessibles »

Plus de mixité sociale, c'est aussi ce que demande Joselyne qui vit là depuis près de 20 ans. « Au début, on était entourés de policiers, d'aviateurs... Ce n'était pas la même population. » Le bâtiment de la retraitée ne devrait pas être démoli mais il pourrait avoir deux étages de plus pour y mettre un ascenseur.

« On n'est pas forcément contre, il y a beaucoup de personnes âgées qui veulent des rez-de-chaussée accessibles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et nous, nous aimerions une pièce en plus. En revanche, pour les jardins, je n'ai aucune garantie », explique Joselyne, qui est déléguée des jardins familiaux.



Châtenay-Malabry. Emile (à gauche) vient souvent aider Manu (à droite) pour jardiner. Ce dernier ne s'oppose pas au projet tant que l'on ne touche pas aux jardins familiaux./L.P./M.L.

Mais tous, ne sont pas du même avis. Octavie, 70 ans, est arrivée à la Butte-Rouge dans les années 1970 et a très peur de devoir quitter son logement. « Quand on dit que les logements sont en mauvais état, ce n'est pas vrai, ce sont les gens qui n'en prennent pas soin. On pense simplement qu'il faudrait refaire l'isolation thermique et phonique », indique la septuagénaire.

« Si on commence à trop y toucher, la cité va perdre tout son cachet »

Pour Barbara Gutglas, de l'association Châtenay Patrimoine Environnement, c'est toute l'architecture du XXe siècle qui est menacée par ce projet de rénovation. « C'est une harmonie d'ensemble, c'est un peu la campagne en ville, si on commence à trop y toucher, elle va perdre tout son cachet », déplore cette urbaniste retraitée, ancienne élue PS.

Newsletter Hauts-de-Seine

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Qui craint en plus que ne se cache derrière une volonté de densification. « La cité-jardin fait plus de 70 ha, c'est énorme, il y a plein d'espaces vides, ils pourraient y construire le double de logement s'ils le souhaitent vu qu'elle n'est pas protégée ».

JEAN-LOUIS COHEN AU SECOURS DE LA CITÉ-JARDIN DE LA BUTTE ROUGE

A.B. | 14/03/2019 À 07H00 | 92 - HAUTS-DE-SEINE | ACTUALITÉS | PATRIMOINE | AGENDA | [GALERIE](#) |

A l'invitation des habitants et des associations mobilisées pour la défense de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine (Association Châtenay Patrimoine Environnement - ACPE, Environnement 92 et France Nature Environnement d'Ile-de-France), l'historien de l'architecture et professeur Jean-Louis Cohen donnera une conférence exceptionnelle ce 15 mars 2019, au Centre Protestant de Robinson, dans la même ville: «La cité-jardin de la Butte Rouge: un idéal à sauver».

LANCER LE DIAPORAMA



La cité-jardin de la Butte Rouge à Chatenay-Malabry - © B. Gutglas

PHOTO N° 1/4





ARTICLES LIÉS

CITÉS-JARDINS, UN
PATRIMOINE FRANCILIEN -
LIVRE

La cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) constitue un patrimoine architectural exceptionnel et un exemple d'urbanisme social et environnemental mondialement reconnu, visité et étudié. Pourtant cet ensemble est aujourd'hui menacé. Non seulement, il n'est pas ou peu pris en compte dans la politique urbaine menée localement, mais les conséquences culturelles et sociales des transformations déjà engagées pourraient être irréversibles et fortement préjudiciables: dégradation de la cohérence d'ensemble du site et du cadre de vie, destruction de bâtiments remarquables, risque d'expulsion des habitants, etc. Une mise en perspective historique s'impose pour mieux comprendre l'enjeu de sa préservation.

Une ville à la campagne

Il y a maintenant un siècle, depuis 1920, que la cité-jardin a été conçue comme une ville à la campagne. Composée de 3695 logements implantés dans un écrin de verdure de 65 hectares, elle devait résorber la pénurie des logements en région parisienne. Modèle historique d'urbanisme social humaniste, elle a été conçue pour les classes populaires sous l'impulsion d'Henri Sellier, administrateur-délégué de l'office des Habitations à Bon Marché, puis membre du gouvernement du Front Populaire. Imaginée par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutté, Paul Sirvin, André Arfvidson et le paysagiste Rioussé, sa construction s'est échelonnée en 7 tranches entre 1931 et 1965.

Un lieu de mémoire à protéger de la pression foncière

Inspirée des théories du mouvement moderne des «cités-jardins» initiée par E. Howard au début du XXe siècle, la cité-jardin de la Butte Rouge est un lieu de mémoire de 80 ans d'urbanisme et de construction en France. Contrairement aux cités-jardins de Suresnes et de Stains, elle n'est pas protégée contre les transformations intempestives de la promotion immobilière. Implantée à l'intérieur du périmètre de la Métropole du Grand Paris, elle est située au sud des Hauts-de-Seine. Ce territoire a encore des espaces naturels comme la Vallée-aux-loups et la forêt de Verrières. Ces espaces marquent ce territoire et sont à protéger. Vu la pression foncière qui a cours dans cette partie du territoire de la région Ile-de-France, il est important de préserver les 65 hectares de la cité-jardin au regard de son histoire architecturale, paysagère et urbaine, car depuis un siècle elle est un modèle et demeure un idéal à suivre.

**"La cité-jardin de la Butte Rouge : un idéal à sauver",
conférence de Jean-Louis Cohen**

Vendredi 15 mars 2019 à 17h00



Butte-Rouge à Châtenay: l'historien de renom défend une cité «exceptionnelle»



Châtenay-Malabry, la semaine dernière. La cité-jardin de la Butte-Rouge doit faire l'objet d'une importante rénovation dans les prochaines années. LP/M.L.



Jean-Louis Cohen, historien de l'architecture et de l'urbanisme et professeur au Collège de France, vient à son tour défendre la préservation de la cité-jardin. Le maire, lui, fait fi de ces « agitations » et assume plus que jamais son projet.

Nouveau soutien de poids pour les opposants au projet de rénovation de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry. Après les anciens ministres de la Culture Françoise Nyssen et Jack Lang, Jean-Louis Cohen, grand historien de l'architecture et de l'urbanisme, vient à son tour défendre la cité-jardin telle qu'elle est aujourd'hui. A la demande de l'association Châtenay Patrimoine Environnement, ce professeur au Collège de France et à l'Institute of Fine Arts de l'université de New-York donne une conférence, ce vendredi, sur cet « idéal à sauver ».



Jean-Louis Cohen ne mâche pas ses mots pour défendre le quartier de la Butte-Rouge contre le projet controversé de réaménagement./DR.



Le maire (LR) Georges Siffredi assume son projet./L.P./A.R.

« Moi je m'occupe des 9 000 habitants qui vivent dans des conditions qui cumulent problématiques d'humidité, d'isolation phonique, de non-accessibilité aux personnes à mobilité réduite où les surfaces sont extrêmement petites, répète l'édile. L'agitation, tout le monde peut la faire, mais ce ne sont pas ceux qui s'agitent le plus qui sont majoritaires. »

« Si j'avais voulu chasser les pauvres je l'aurais déjà fait »

Georges Siffredi assure qu'une simple réhabilitation des logements serait impossible et ferait perdre entre 800 et 1 000 appartements s'ils devaient être remis aux normes actuelles de surface. Mais le maire promet que les immeubles « seront reconstruits exactement aux mêmes emplacements » en rognant peut-être d'un mètre ou 1m50.

« Ça, c'est moi qui le veux, assume-t-il. Ce qui fait le charme de cette cité, c'est son jeu de place, on ne va pas construire dans les espaces libres, c'est faux de dire ça ! Ce que l'on veut c'est que cette cité redevienne un quartier à la pointe ».

Taxé de vouloir « chasser les pauvres », l'édile rétorque encore : « je suis maire depuis près de 24 ans, si j'avais voulu chasser les pauvres je l'aurais déjà fait. » Et l'édile de rappeler que Châtenay-Malabry compte 50 % de logements sociaux.

Marjorie Lenhardt

Hauts-de-Seine cité Jardin
Butte-Rouge architecture
Jean-Louis Cohen

Bon de réduction

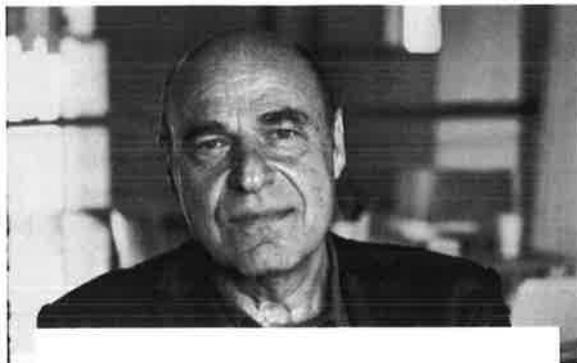
Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama



Accueil > Architecture > Avec Jean-Louis Cohen, pour sauver la Butte-Rouge !



Avec Jean-Louis Cohen, pour sauver la Butte-Rouge !

JACQUES-FRANCK DEGIOANNI | le 07/03/2019 | Réalisations, Hauts-de-Seine

Ma newsletter personnalisée

A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), la cité-jardin de la Butte-Rouge forme un ensemble patrimonial remarquable, mondialement reconnu. Un ensemble aujourd'hui menacé, que l'architecte et historien Jean-Louis Cohen entend défendre...

Créée en 1920 à Châtenay-Malabry, la cité-jardin de la Butte-Rouge, une «ville à la campagne» abrite près de 4000 logements dans un écrin de verdure de 65 hectares. Un important projet de rénovation est prévu pour ces prochaines années, qui prévoit la démolition de certains immeubles...

Une hérésie contre laquelle s'élèvent des associations telles que **DeCoMoMo France** (Documentation et conservation des édifices et sites du mouvement moderne) et **Sites et Monuments** (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) qui réclament le classement de la Butte-Rouge en «Site Patrimonial Remarquable». En effet, contrairement aux cités-jardins de Suresnes et de Stains, elle n'est pas protégée contre les prédateurs de la promotion immobilière...

L'architecte et historien **Jean-Louis Cohen**, professeur au Collège de France et professeur en histoire de l'architecture à l'*Institute of Fine Arts* à l'Université de New York, soutient le combat en faveur de la préservation du site.

Il donnera une conférence le **vendredi 15 mars 2019 à 17h00** au Centre protestant de Châtenay-Malabry (36, rue Jean-Longuet).

Signez la pétition : "Non au démantèlement de la Butte-Rouge!"

➔ RÉAGIR A CET ARTICLE

Appels d'offres

Construction d'un ensemble immobilier de 42 logements collectifs sociaux situés Square Debussy
78 - CHATOU

Travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire d'injoux-genissiat.
01 - INJOUX GENISSIAT

Travaux d'aménagement extérieurs et terrains sportifs en vue de la reconstruction du Stade Youri Gagarine au Havre - tranche 1-2 - lire : Travaux tranche 1.2 bâtiment (Pôle ballon rond) en vue de la reconstruction du stade Youri Gagarine au Havre,
76 - LE HAVRE

Voir tous les appels d'offres

DANS LA MÊME RUBRIQUE

TESTEZ LEMONITEUR.FR EN MODE ABONNÉ
Gratuit et sans engagement pendant 15 jours

ARTICLES LES PLUS LUS

- Les Hudson Yards, laboratoire mondial d'urbanisme et de controverse à New York | Publié le 10/03/19 à 07:30
- Les marges des entreprises du bâtiment sont sous pression, selon la FFB | Publié le 10/03/19 à 11:45
- Effondrement du T2E de Roissy: amende maximale pour Aéroports de Paris | Publié le 13/03/19 à 09:55

Formations

Droit de l'urbanisme
16-17 MAI 2019 | Paris

Toutes nos formations

Événements

TROPHÉES DU NÉGOCE
2 JUILLET 2019 | Paris

BIM D'OR
24 SEPTEMBRE 2019 | Paris

ÉQUERRE D'ARGENT
25 NOVEMBRE 2019 | Paris

Tous les événements

Dernières offres d'emploi

- SSSANTÉ** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-DRH/MET/MOB
Responsable Technique
Exploitation F/H
COURBEVOIE | 14 février 2019
- STYMO** DEMATHIEU BARD
Directeur(trice) de Travaux
NANTES | 21 janvier 2019
- utb** UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT
Chargé d'affaires Plomberie
CVC - logements neufs (H/F)
ROMAINVILLE | 21 janvier 2019

Toutes les offres d'emploi

LES NOUVEAUTÉS PRODUITS



➔ Accéder à tous les produits

En partenariat avec



Des habitants militent pour un classement de l'urbanisme social

Butte Rouge : Cités-jardins de Malabry et de Robinson avez-vous donc une âme ?

Mme Nyssen ex-ministre de la culture avait enclenché un processus de préservation de ce site

Des habitants et des associations qui se sont mobilisées pour la défense de ce patrimoine architectural exceptionnel qu'est la cité jardin des Buttes Rouges (Association Châtenay Patrimoine Environnement - ACPE, Environnement 92 et France Nature Environnement d'Ile-de-France) organise aujourd'hui à 17H au centre protestant de Robinson (36 rue Jean Longuet à Chatenay) une conférence exceptionnelle de l'historien de l'architecture Jean-Louis Cohen qui ne devrait pas mâcher ses mots pour défendre cette cité jardin contre un projet controversé de réaménagement combattu par des associations d'environnement. Il ne comprends pas « l'acharnement de ces maires de banlieue incultes contre ces cités. Ils n'y voient que l'opportunité d'y construire plus car la densité y est faible » expliquait il récemment en prenant l'exemple de la cité jardin du Plessis Robinson. Georges Siffredi, maire de Châtenay a fait savoir qu'il n'en continuait pas moins son projet de rénovation de cette cité jardin : « Je m'occupe des 9000 habitants qui vivent dans des conditions difficiles, cumulant problématiques d'humidité, d'isolation, de non accessibilité » tout en veillant au charme de cette cité, démentant vouloir construire dans des espaces libres, mais au contraire à veiller à ce que cette cité redevienne un quartier à la pointe .

«La cité-jardin de la Butte Rouge est un exemple d'urbanisme social et environnemental mondialement reconnu, visité et étudié. Pourtant cet ensemble est aujourd'hui menacé. Non seulement, il n'est pas ou peu pris en compte dans la politique urbaine menée localement, mais les conséquences culturelles et sociales des transformations engagées pourraient être irréversibles et fortement préjudiciables : dégradation de la cohérence d'ensem-

ble du site et du cadre de vie, destruction de bâtiments remarquables, risque d'expulsion des habitants, etc. Une mise en perspective historique s'impose pour mieux comprendre l'enjeu de sa préservation » expliquent ces associations qui poursuivent l'objectif d'Un classement au titre de la mémoire de l'histoire urbaine. Dans la revue Liaisons de IDF Environnement, Anne Sauvey d'environnement 92 fait état d'un courrier daté du 28 de Françoise Nyssen, alors ministre

de la culture qui avait alerté le maire de Chatenay sur son souhait de préservation et de respect de ce qu'elle qualifiait « d'exemple unique de cité-jardins dont admire encore la remarquable cohérence. Elle affirmait qu'il peut aujourd'hui être réévalué au regard des préceptes de la ville durable et que véritable éco-quartier avant l'heure, il constitue une véritable leçon d'urbanisme plus que jamais d'actualité ». Environnement 92 indique que la ministre avait missionné un paysagiste, conseils de l'Etat « pour nous éclairer sur l'étude urbaine réalisée par le groupement de maître d'œuvre » et évoquait « le processus de travail en commun mis en place depuis Juillet dernier entre la ville et l'Etat via la DRAC IDF qui « doit permettre d'établir un plan guide et des prescriptions urbaines architecturales et paysagères pour la fin de l'année ». Enfin, la ministre l'informait qu'elle avait demandée l'organisation d'une séance de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture dans sa section « projets architecturaux et travaux sur immeubles » afin de recueillir son avis sur le projet qui permettra d'envisager les modalités de protection les plus adaptées aux composantes architecturales du site.

L'invasion des frelons asiatiques

Le sénateur (UDI) Laurent Lafon a écrit au ministre de l'Ecologie. Il y a trois ans, un premier nid apparaissait à La Queue-en-Brie. Aujourd'hui toutes les communes sont concernées. A Limeil-Brévannes, la municipalité a identifié sept nids d'environ 1.20 mètres de haut. le sénateur rappelle que les abeilles représentent 80% de l'alimentation des frelons asiatiques. Ces derniers provoquent un stress aussi chez les papillons. De plus leurs piqûres peuvent être mortelles. La destruction des nids est actuellement l'unique solution pour éviter la prolifération de cette espèce. Pourtant, il apparaît que les réglementations existantes ne permettent pas d'assurer une intervention rapide et efficace. C'est pourquoi M. Lafon a ouvert une discussion avec M. de Rugy « pour travailler à la recherche des meilleures solutions, concrètes et efficaces ».

Le mariage (moyenne d'âge de 36 ans) fait un bond à Boulogne

Boulogne-Billancourt a connu en 2018 une hausse spectaculaire des mariages de près de 10% a annoncé le maire Pierre-Christophe Baguet lors de la traditionnelle cérémonie à l'Hôtel de ville, le 16 février . En effet, l'an dernier 444 couples se sont dit « oui » à Boulogne soit un bond de 9,3%. Sur les 888 mariés, 702 sont boulonnais. La moyenne d'âge des époux est de 36 ans. 332 étaient des primo mariés, 114 en remariage, 24 du même sexe (15 couples d'hommes, 9 de femmes). La benjamine avait 19 ans et la doyenne 73 ans...

Hts de Seine: Sèvres touchée par la sécheresse de l'été dernier

Suite à la sécheresse de l'été 2018, la Ville de Sèvres souhaite engager une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture afin que la commission interministérielle compétente soit saisie et se prononce. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir la possibilité d'une indemnisation pour les propriétaires d'habitations visiblement dégradées par des mouvements de terrain dus à la sécheresse de l'an dernier. Les sévriens concernés doivent se faire connaître auprès de la mairie, avant le 31 mars prochain.



www.parisien.fr 102
Hauts-de-Seine

La Butte rouge, patrimoine menacé ?

Le projet de rénovation de la cité-jardins, qui prévoit la démolition de certains immeubles, génère des inquiétudes. Pour la préserver, elle pourrait être classée site patrimonial remarquable.

CHÂTENAY-MALABRY

PAR ARIANE RIOU

Ses murs roses, ses bâtiments ronds, ses larges rues vallonnées et arborées... La cité-jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry est emblématique de ces quartiers construits après la Première Guerre mondiale pour répondre à une demande prégnante de logements.

Cette cité, dans laquelle vivent plus de 10 000 personnes, soit un tiers de la commune, doit faire l'objet d'une importante rénovation ces prochaines années. Mais plusieurs voix s'élèvent contre le chantier, qui prévoit la démolition de certains immeubles.

De quoi pousser l'ex-ministre de la Culture, Françoise Nyssen, à interpellé le maire (LR) de Châtenay, Georges Siffredi, par courrier pour demander une inscription de la cité-jardin en site patrimonial remarquable. Jeudi dernier, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture composée d'élus, d'associatifs et d'architectes, s'est réunie pour rendre un avis sur cette inscription – qui restera confiden-

tiel tant que le préfet de région n'aura pas rendu le sien.

« C'est un dossier compliqué. Il ne s'agit pas de classer un monument seul. On parle d'un ensemble de bâtiments encore occupé, confie Philippe Laurent, maire (UDI) de Sceaux et président de cette commission régionale. On doit arbitrer entre la nécessité historique et patrimoniale de la protection de cet ensemble, et la mise aux normes des logements qui sont abîmés. »

« LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA VALEUR DES CITÉS-JARDINS EST ASSEZ RÉCENTE »

M. RESPAUT, DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CITÉS-JARDINS D'IDF

Cette problématique de protection pourrait-elle devenir de plus en plus récurrente ? En Ile-de-France, on recense plus d'une centaine de cités-jardins. Mais « très peu font l'objet d'une protection », précise Jean-Pierre Respaut, vice-président de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

La décision de protéger ce patrimoine revient aux maires. C'est à eux d'effectuer la demande auprès du ministère de la Culture. A Suresnes, par exemple, Christian Du-



Châtenay-Malabry, février 2018. La cité-jardin de la Butte-Rouge a été construite dans les années 1920. L'ex-ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a interpellé le maire (LR) Georges Siffredi pour demander son inscription en site patrimonial remarquable.

puy l'a fait en 1983. Et une rénovation s'est engagée de 1985 à 1996, sous les directives des architectes des bâtiments de France. Même cas de figure à Stains (Seine-Saint-Denis) en 2005. « La prise de conscience de la valeur des cités-jardins est assez récente, observe Jean-

Pierre Respaut. Ce qui, il y a 30 ans, était regardé de façon désintéressée est aujourd'hui perçu d'une autre manière. »

Dans le cas de la Butte-Rouge, l'avis qui sera rendu par le préfet de région dans les semaines à venir ne sera pas coercitif. Le choix final

d'inscrire ou non le site comme patrimoine remarquable revient toujours au maire. Le classement « ne changera rien », lâchait Georges Siffredi l'automne dernier. Qui va-t-il imposer quoique ce soit dans ma ville ? Je veux que les gens continuent à bien vivre. »

